

JOURNAL  
HELVETIQUE  
OU  
RECUEIL

DE PIÈCES FUGITIVES DE  
LITTÉRATURE CHOISIE;

DE POÉSIE ; DE TRAITTS  
*d'Histoire , ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la République des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse , que des Pais Etrangers.*

DEDIE AU ROI.

MAI 1744.



A NEUCHÂTEL.

DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES 1744.

.

/

,

r

.

.

/

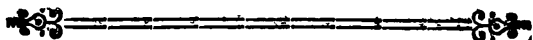
/

r



# JOURNAL HELVETIQUE, DEDIE AU ROI.

M A I 1 7 4 4



## S U I T E

*Des Réflexions sur le LUXE.*

DANS le Discours précédent, on a tâché de donner une idée précise du Luxe. On a fait voir qu'en le regardant come quelque chose de relatif; ainsi que le veulent ses Apologistes, il ne laisse pas d'être un mal très réel & d'avoir de facheuses suites. Le Luxe a principalement raport à la *Fortune*, à la *Condition* des Persones, & au *Lieu* que l'on habite. Il faut éviter le Luxe dès que l'on se considère come un Citoyen qui doit s'intéresser au bien de la Patrie, ou come un Père de

Famille qui doit avoir à cœur l'avantage de ses Enfans. Nous dimes qu'à ces raisons prises de nos interêts temporels, il falloit aussi joindre celles que la Religion nous fournit. Il s'agit presentement d'examiner le Luxe par raport au Chrétien. Tous ceux qui liront ce Discours se trouvent renfermez dans cette Classe. Elle embrasse tous les Ordres diférens. D'ailleurs, à regarder la chose elle même, c'est le côté le plus important de tous.

Des Persones d'une certaine naissance vous disent quelquefois, que pour vivre suivant sa qualité, il faut se distinguer par sa dépense & par son faste. Cette Maxime peut-être vraie jusqu'à un certain point; mais ils en abusent ordinairement. Que faut-il donc leur répondre? On doit leur représenter qu'ils sont aussi Chrétiens, & que pour soutenir à cet égard la dignité de leur Condition, ils doivent regarder les objets du Luxe come tort au dessous d'eux, & come des amusemens d'Enfans. On doit leur représenter qu'un semblable entêtement ne sauroit convenir à un Disciple de J. Christ.

Le Luxe ataque les trois principales Vertus de la Morale Chrétienne, l'*Humilité*, la *Tempérance*, & la *Charité*. Qu'il soit contraire à l'*Humilité*, la chose saute aux yeux  
C'est

C'est la Vanité qui produit le Luxe. Pourquoi toutes ces dépenses fastueuses? D'où vient que l'on sort ainsi de son état? Pourquoi cherche-t'on à briller en Habits & en Meubles? C'est pour éfacer ses Egaux, en donant ainsi dans la vue du Public.

Rien n'est plus ridicule que ce que l'usage a établi dans le Monde. Tandis que par un raffinement d'orgueil, les Homes affectent entr'eux une fausse Humilité, une Humilité de complimens & de cérémonie; tandis qu'ils feignent de céder les uns aux autres par des déférences contrefaites, ils se disputent à qui le portera plus haut, & qui fera le plus d'ostentation de ses Richesses.

Si le Luxe ne bleffoit que cette modestie extérieure, le mal ne seroit pas si grand. Mais après que l'Orgueil lui a donné naissance, le Luxe à son tour, le nourrit & le fortifie. Il bleffe & ruine sur tout l'Humilité qui doit être dans le cœur. Tâchez de pénétrer dans l'intérieur d'un Homme à qui sa fortune permet une grande dépense. Après avoir ébloui le Public par l'éclat des parures & des ameublemens, après avoir surpris les hommages du vulgaire, il oublie presque qu'il est un Homme plein d'imperfections. Au milieu de ces petites choses, il se croit quelque chose de

grand, & presque au dessus des foiblesses de l'Humanité. Ne jugeant de lui même que par cet éclat extérieur, il ne conçoit que de hautes idées de ce qu'il veut. Enivré de sa prétendue excellence & de ce mérite postiche, il tire vanité de tout, des choses même les plus frivoles.

Voiez encore cette Femme si proprement mise, & qui a depuis quelques jours un habit superbe. Prenez garde jusqu'à quel point elle est contente d'elle même. Que d'applaudissemens secrets, que de douces complaisances qui transpirent jusques sur son visage! Elle croit exciter l'admiration; Elle s'imagine que par tout on la regarde avec respect. Après avoir conçu une grande idée d'elle même, elle prétend aussi inspirer aux autres une opinion avantageuse de son mérite.

Outre l'Humilité, le Vice dont il s'agit ataque encore la Tempérance Chrétienne. Il y a un Luxe vain, c'est le plus ordinaire, mais il y a aussi un Luxe sensuel; c'est proprement celui de la Table. Des Auteurs ont même regardé cette idée de sensualité come devant être atachée à ce terme. „ Le Luxe amolit, disent-ils, & „ le Faste épuise. Par *Luxe* nous entendons ici cet Art délicat de raffiner sur les „ plaisirs, d'en multiplier le nombre, d'en varier

29 varier les espèces, d'y répandre l'élégan-  
 30 ce, d'y intéresser en quelque sorte autant  
 31 l'Esprit que les Sens, d'en réveiller le  
 32 goût, de les rendre en un mot plus sé-  
 33 duifans.\*

Si la Volupté n'est pas l'idée primitive du Luxe, on ne peut pas nier au moins qu'elle n'y entre & qu'elle n'en soit une branche. On ne peut que qualifier ainsi cette multitude de Repas, que l'on donne parmi nous, soit à la Ville, soit à la Campagne, à la moindre occasion. La profusion & la délicatesse y éclatent. On y donne avec abondance tout ce que la Saison produit de plus fin. Les Vins étrangers y sont prodiguez. Ce qui croit dans le País n'est plus estimé, on ne trouve bon que ce qui vient de loin, c'est à dire ce qu'on achète chèrement. Les services se succèdent en grand nombre. On n'y oublie pas l'étalage pompeux, soit de Vaisselle d'argent, soit de précieuses Porcelaines, c'est à dire que l'on cherche dans la magnificence de sa Table à flater également sa vanité & sa sensualité. Voici comment un habile Moraliste a décrit le Luxe de la Table.

„ On réduit en art, & en méthode, dit-  
 29 il, l'art de flater le goût, & de manger

D.d 4

„ au

\* Mem. de Trévoux, Novembre 1740. p. 2138.

„ au de là du nécessaire. Combien de gens  
 „ ocupez à dépeupler les Rivières & les  
 „ Forêts pour nous fournir des mets ex-  
 „ quis ? On va jusques dans d'autres Pro-  
 „ vinces chercher ce qu'il y a de plus dé-  
 „ licat. Ce qui croit dans le País où l'on  
 „ est établi, est peu estimé. On fait beau-  
 „ coup plus de cas de ce qui vient de  
 „ loin, parce que cela sent plus le faste  
 „ & la somtuosité. On se pique aussi d'a-  
 „ voir des Fruits précoces ; sans cela un  
 „ Repas seroit trop bourgeois. On dévan-  
 „ ce & on renverse même les Saisons pour  
 „ avoir des fruits & des légumes que l'on  
 „ ne voit point encore ailleurs, & que  
 „ l'on ne trouve bons que parce qu'ils sont  
 „ excessivement chers. On s'en dégoute  
 „ lors qu'ils sont dans leur bonté, parce  
 „ qu'alors tout le monde en mange....  
 „ Ce n'est pas assez, ajoute-t-il, à cet Ho-  
 „ me vain & sensuel de se nourir selon sa  
 „ condition & son bien. Au lieu de se ré-  
 „ duire à une honête dépense pour sa Ta-  
 „ ble, il ne veut que des mets rares. Il  
 „ faut que les Saisons se dérèglent pour  
 „ lui, que les Fruits précipitent leur ma-  
 „ turité, que les Forêts & les Rivières  
 „ paient le tribut à son Luxe & à sa gour-  
 „ mandise.

„ Ecoutons encore un autre Auteur sur  
 „ cette



cette matière. „ On ne doit pas blâmer les  
 „ Repas, lors qu'ils ne sont pas compo-  
 „ sez de choses trop recherchées, & qu'ils  
 „ n'ont pas la Vanité pour principe. Le  
 „ plaisir de la Table est quelquefois un di-  
 „ vertissement nécessaire dans le cours de  
 „ la vie, non seulement pour reprendre  
 „ ses forces, mais encore pour entretenir  
 „ le commerce parmi les Hommes. La Table  
 „ est un des plus doux liens de la Socie-  
 „ té; mais pour cela, il y faut de la simpli-  
 „ cité & de la modération. On doit bien se  
 „ garder de forcer par une trop grande  
 „ variété de mets, les Conviez à violer  
 „ toutes les loix de la sobriété. On se fait  
 „ aujourd'hui un art d'irriter l'appétit & la  
 „ gourmandise, & il y a plus de Métiers  
 „ pour la bouche que pour tout le reste.  
 „ Quel nom doit-on donner à ces Tables  
 „ si bien servies, à ces services multipliez,  
 „ & ordonés avec tant d'art & de métho-  
 „ de, si ce ne sont tout autant de pièges  
 „ tendus à la Tempérance? Cette somtuo-  
 „ sité, cette délicatesse, ces profusions,  
 „ ces excès peuvent-ils se justifier dans  
 „ une Religion qui recomande la sobriété  
 „ & qui est ennemie de la somtuosité & du  
 „ Luxe? Nous ne pouvons pas dire, *Les*  
 „ *Païens recherchent ces choses.* \* On peut dire  
 „ à la honte des Chrétiens, que c'est chez

\* Matth. vi. 32.

„ eux

„ eux que l'art qui perfectionne toutes choses, s'est appliqué avec le plus de soin, à trouver les moyens de contenter les plaisirs du goût.

Ceux même qui se piquent d'avoir épuré la Religion ne sont pas à couvert de ce reproche. Il y a quelques années que l'on publia en Hollande un Recueil de Vers où l'on trouve une Epître adressée à des Républicains qui se trouvent dans le cas. Je vai en transcrire quelques Strophes. Si la versification n'est pas des meilleures, la Morale au moins en est fort bonne. Voici comment le Poète débute ;

J'aime cette auguste Sion,  
Où Calvin, rempli d'un saint zèle,  
Jadis à la Religion  
Donoit une clarté nouvelle....

Il les félicite ensuite de la Paix dont ils jouissent.

Eloignez des fureurs de Mars,  
Sous de favorables auspices,  
Vous ne craignez ni les hazards,  
Ni du sort les cruels caprices,  
Tranquiles Enfans de la Paix,  
Faites vous encore des souhaits ?

Mais il leur fait sentir ensuite qu'ils abusent de leur prospérité ;

Vous perdez abâtardis  
Par la paix & par l'abondance,  
Vos Aïeux grossiers, impolis,  
Étaient gaudes ; en récompense

Plus riches & plus polis qu'eux,  
 Vous êtes bien plus vicieux.

Cette Epitre finit par des traits fort vifs contre le Luxe qui règne dans leurs Repas, On y remarque une magnificence qui conviendrait mieux à des Princes qu'à de petits Particuliers.

Chez ces grands & puissans Bourgeois  
 Où règne la délicatesse,  
 L'on régale come des Rois.  
 Que de Luxe! Que de Mollèssè!  
 L'Argent ne coûte rien du tout,  
 S'il s'agit de flater le gout.

Que je vous trouverois heureux,  
 Si profitant de l'Ordonnance,  
 Qui borne un Luxe impétueux,  
 Et met un frein à la dépense,  
 Votre humilité d'autrefois  
 Revenoit apuier vos Loix!

Ce Luxe de la Table nous rend sensuels & trop fortement atachez à la vie. Quand on a poussé si loin le raffinement sur la Volupté, on ne conoit plus la fermeté ni la constance. L'idée du moindre danger éfraïe. On voit assez que cette vie môle ne prépare pas les Citoïens à s'exposer pour les besoins de l'Etat. L'Ennemi paroît il à la porte? Le Luxe & la mollèssè ne suggèrent que de lâches conseils; mais ce dont il s'agit dans cet endroit, c'est que s'il s'élève

lève quelque Orage contre l'Eglise, l'amour de l'aïse & des comoditez de la vie nous porte à trahir les interêts de la Vérité.

Indépendamment de l'Evangile, un Homme sage devoit se faire à lui même des Règles de tempérance. Ces Repas somptueux, ou qui flatent trop le goût, nuisent à la santé, quand ils reviennent souvent, ils apesantissent l'Esprit, ils amolissent le Cœur, mais sur tout ils dérangent nos affaires. Il est difficile de pouvoir soutenir long tems la dépense à laquelle ils engagent.

Le Luxe est encore contraire à la Charité, cette Vertu si essentielle au Chrétien, & qui fait proprement son caractère. Cet entêtement pour le faste excite l'envie, la médisance, & devient ainsi une source de divisions. Nous ne pouvons souffrir que les autres brillent seuls, qu'ils nous éfacent par leur dépense, & qu'ils attirent toute l'attention du Public. Dans ces cas-là l'Envie suggère les traits les plus malins de la Médisance, & même de la Calomnie. C'est là la source funeste des inimitiez & des querelles. Cette mauvaise émulation se remarque sur tout entre les Femmes. On est quelquefois surpris de la discorde qui règne entre quelques unes d'entr'elles qui sembloient devoir être fort unies. On ne comprend pas d'abord ce qui peut les avoir  
ainsi

ainsi brouillé. Mais après un peu d'attention, on trouve que la Pomme de discorde est un vain ajustement de l'une d'elles. C'est ce mince sujet qui a causé toute la mésintelligence.

En général dès que quelqu'un veut briller par dessus les autres, il se forme contre lui une espèce de conjuration de toutes les langues pour le déchirer. L'Envie anime tous les Esprits pour le rabaisser. On ne peut souffrir qu'il prétende attirer seul tous les regards. Le Luxe est donc une funeste semence de jalousies & de querelles.

On dira peut-être qu'on a mal posé l'état de la Question. Il s'agissoit de prouver que le Luxe est contraire à la Charité. Là dessus on fait voir qu'il porte à la Médifance. On s'atendoit à voir prouver que ceux qui donnent dans le Luxe, sont entâchez de cet autre défaut. Mais ce n'est point cela; au contraire ce sont eux qui sont exposez aux traits malins de la langue. Cependant il suffit qu'ils y donnent lieu, pour rendre le Luxe condanable par cet endroit-là; Il suffit qu'ils réveillent la malignité du Public pour que l'on soit en droit d'en conclure que le Luxe done atteinte à la Charité. D'ailleurs ceux que l'on attaque ainsi ne manquent pas de répondre par des traits aussi vifs & qui souvent renché-

chérissent sur ceux que l'on a lancez contre eux. Ce n'est donc pas une considération déplacée, que d'avoir fait remarquer ici que le Luxe occasionne bien des Médifances.

On doit appuyer sur cette Réflexion, indépendamment du rapport qu'elle a avec le Précepte fondamental de la Morale Chrétienne. On ne sauroit trop représenter aux Homes, que par le soin qu'ils doivent prendre de leur réputation, ils doivent toujours se tenir dans les Règles de la Modestie. Nous voulons nous distinguer par nôtre dépense, & nous attirer par là de la considération; mais qu'arrive-t il ? Les autres qui ne le peuvent pas porter si haut que nous, nous décrient, nous rabaisent par tous les endroits possibles, dans la pensée qu'après cela nous nous trouverons à peu près au même niveau. C'est une erreur de s'imaginer que les défauts réels se peuvent cacher sous un extérieur riche & éclatant. C'est précisément le moien de les faire sauter aux yeux. Ce faste ne sert le plus souvent qu'à réveiller la critique. On s'épuise en folles dépenses pour se faire estimer, & l'on se décrie. On peut dire de bien des gens qu'ils font de grands fraix, & qu'il leur en coute beaucoup pour se faire moquer d'eux.

Le Monde envieux & malin n'est que trop habile à tourner en ridicule ceux qui veulent ainsi éfacer les autres. On remonte à leur origine, dont on fait remarquer la bassesse : On fait apercevoir toutes les tâches de leur famille : On remonte encore à la source de leur fortune, où l'on fait remarquer bien de la malversation. On pronostique leur ruine prochaine. Peut-être n'auroit-on point pensé à tous ces mauvais côtés, s'ils n'avoient pas réveillé la malignité du Public, en affectant trop de briller.

Mais voici où le Luxe est contraire à la Charité d'une manière très directe, c'est qu'il nous empêche de faire les Aumones que nous devrions faire. Il est difficile de fournir à tout, & dans l'impuissance où nous nous trouvons de pourvoir aux besoins des Misérables & à nos excès, nous préférons les dépenses qui flatent nôtre Luxe. On veut-être magnifique; on veut paroître en meubles & en habits; mais ne pouvant pas fournir en même tems à ces dépenses, & aux nécessitez des Pauvres, on sacrifie leurs intérêts à la vanité. Si le Bien étoit dispensé avec une sage œconomie, si les superfluités étoient retranchées, ou seulement modérées, il y auroit de quoi assister les Malheureux, mais le Luxe épuise les fonds que la Providence leur avoit en quelque

forç

forte, assignez. Nous avons vû qu'il amo-  
lit le Cœur par les plaisirs, mais on peut  
dire qu'en même tems, il l'endurcit envers  
les Pauvres. Il nous rend insensibles à leurs  
maux. On les traite alors de fainéans, de  
malheureux qui ne méritent pas nôtre aten-  
tion. Il est donc la source d'une espèce de  
cruauté à l'égard des Misérables qu'on laisse  
souffrir, ou que l'on ne soulage que d'une  
manière fort imparfaite. Cependant tout le  
monde fait que l'Aumone est le plus indis-  
pensable de tous nos devoirs. La Charité  
Chrétienne peut-elle permettre de laisser le  
Prochain dans la souffrance, pour contenter  
une passion aussi vaine que nôtre entête-  
ment pour le faste? Non seulement le Luxe  
est contraire à la Charité, il l'est encore à  
la Justice. Dès qu'un Home veut absolu-  
ment briller par sa dépense, toutes les voies  
pour aquérir, lui paroissent bones. On a  
recours à toutes sortes de moiens pour  
grossir ses revenus. On ne peut pas  
toujours fournir à ces grands fraix, par  
des voies légitimes. On a donc recours à  
toutes sortes d'expédiens. Le plus ordmai-  
re est de faire servir l'Argent & les Fonds  
d'autrui à ses propres profusions. Après que  
l'on a dissipé son Bien, on consomme celui  
des autres. On prendra, si l'on ne peut  
pas faire autrement; jusques sur la Veuve  
&



& sur l'Orphelin, pour satisfaire à son faste. Tout le monde sent assez, & l'expérience ne le prouve que trop, que l'on se porte à tout pour satisfaire à ses folles dépenses.

Je ne saurois mieux faire que de rapporter ici ce qu'a dit sur cette matière un Auteur des plus judicieux, & en même tems des plus célèbres. „ La coutume qui règne  
 „ dans les Etats les plus florissans, dit-il,  
 „ & qui est ordinairement une suite de  
 „ l'abondance & des richesses, de faire  
 „ beaucoup de dépense, & qui se répand  
 „ des plus riches jusqu'aux moins acomodez,  
 „ est la source de mille maux & de  
 „ mille crimes, dont on préviendroit une  
 „ bone partie, si l'on faisoit ce qui se  
 „ peut, pour en faire tarir la source. Ceux  
 „ qui sont acoutumez à une grande dépense  
 „ se plaisent si fort à cette manière  
 „ de vivre, qu'ils regardent enfin cette  
 „ dépense come absolument nécessaire, &  
 „ qu'ils ne peuvent s'en passer, sans un  
 „ chagrin extraordinaire. Outre que c'est  
 „ un mal attaché à toutes les longues coutumes;  
 „ les exemples que l'on voit de tous côtez  
 „ de gens de sa condition qui font une certaine  
 „ dépense, irritent si fort le Luxe auquel l'on  
 „ est sujet, qu'on ne peut, sans une extrême  
 „ douleur, se sentir hors d'état d'en faire  
 „ autant. Il n'y

„ a guère de chagrin égal à celui que  
 „ ressent un Homme glorieux, ou une  
 „ Femme vaine, lors qu'ils ne sauroient  
 „ égaler la dépense de leurs semblables.  
 „ Leur Train, leurs Domestiques, leurs  
 „ Maisons, leurs Meubles, leur Table, sont  
 „ tout autant d'objets qui déchirent le cœur  
 „ de ceux qui n'en peuvent pas faire au-  
 „ tant. S'ils ne peuvent paroître come  
 „ leurs Egaux, il leur semble que tout le  
 „ monde les regarde du haut en bas &  
 „ méprise leur pauvreté. Ces pensées &  
 „ ces agitations s'augmentent lors qu'ils  
 „ voient ceux qui font belle dépense avec  
 „ un air content, & des manières hautai-  
 „ nes, faire ostentation de leurs Richesses,  
 „ & lors qu'ils remarquent que l'on a des  
 „ égards & des empressements pour les  
 „ Riches que l'on n'a point pour ceux  
 „ dont la fortune est moindre, quoi qu'ils  
 „ soient d'aussi bone condition qu'eux. Il  
 „ n'est pas possible qu'un cœur qui n'est  
 „ pas entièrement guéri des vanitez du  
 „ Siècle, ou une imagination foible, ré-  
 „ siste à l'impression que ces objets font  
 „ sur les sens. Il arrive de là que ceux  
 „ qui sont acoutumez à la dépense sont  
 „ prêts à tout faire, plutôt que de man-  
 „ quer de quoi soutenir leur faste. Pour  
 „ cela on foule aux piez tout ce qu'il y a  
 „ de plus sacré au monde, & l'on n'a  
 „ „ égard

» égard à quoi que ce soit. On change  
 » de Religion; on parle contre sa Conscien-  
 » ce; on viole toutes les règles de la justi-  
 » ce. Il n'y a ni fourberie, ni méchanceté  
 » que l'on ne fasse. Un Home d'Etat vend,  
 » pour ainsi dire, Dieu & sa Patrie... \*

Rien de plus judicieux que ces Réflexions.  
 Il n'est que trop vrai que la passion d'a-  
 quérir du bien pour soutenir son Luxe,  
 corrompt les plus honêtes gens. Il n'est plus  
 question que d'être riche. On emprunte,  
 on soutient des Procès injustes; on a re-  
 cours à mille artifices indignes pour fournir  
 à son faste.

Le Luxe est encore contraire aux bones  
 mœurs par bien d'autres endroits. C'est un  
 écueil contre lequel la Vertu du Sexe à très  
 souvent fait naufrage. Une Femme veut  
 absolument briller par la magnificence de  
 ses habits. A peine les Terres & le Négo-  
 ce du Mari peuvent fournir à ce goût pour  
 le faste & la somtuosité. Elle n'a de goût  
 que pour les parures d'un goût excessif. Une  
 seule Coëfure a quelquefois absorbé le plus  
 clair revenu d'une année. Le soin que l'on  
 prend de relever sa beauté par des orne-  
 mens si recherchés, sont des pièges que  
 l'on tend, & où l'on se prend quelquefois  
 soi même. Quand une Femme s'est épu-  
 sée

E e 2

sée

\* Parbasiana, Tom. II. p. 272.

lée par ces folles dépenses, & qu'elle veut continuer à faire la même figure, sa Vertu n'est-elle point en danger ? Un Séducteur qui saura lui fournir à propos ces brillantes bagatelles, n'aura-t-il point trouvé son foible ? Si nous descendons jusqu'au bas Peuple, nous trouverons que la Vanité y perd plusieurs Femmes & plusieurs Filles. Quand elles n'ont d'autre moïen de paroître en habits, qu'aux dépens de leur innocence, elles oublient bientôt toutes les règles de la pudeur. En général, la modestie est la meilleure défense de la Vertu du Sexe. Une propreté simple & modeste est ce qui lui convient le mieux à tous égards. Elles doivent se défier du Luxe come d'un ennemi qui trouvera bien-tôt le moïen de renverser les remparts qui faisoient leur sureté.

Nous avons déjà fait voir en parlant du bien de l'Etat, que le Luxe empêche bien des gens de s'engager dans le Mariage. Ne voulant pas user de ce remède contre l'incontinence, qui peut douter que plusieurs d'entr'eux ne vivent dans le désordre & dans le libertinage ? C'est là ce qui fait que l'impureté & l'adultère se multiplient tous les jours.

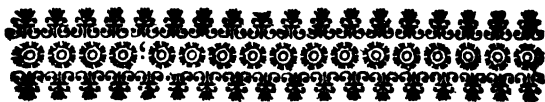
Cependant ces airs de Vanité & de Luxe, qui prennent un si grand empire dans le  
Mon-

Monde, passent pour peu de chose dans l'Esprit de la plûpart des Homes. On trouve bien de la sévérité & du chagrin dans ceux qui voudroient les défendre. Pourquoi faire tant de bruit d'une bagatelle, dit-on ? Un peu de distinction dans les ajustemens, un peu plus de propreté que le Vulgaire, est-ce là une chose où l'Evangile prenne intérêt ? N'est-ce pas abaisser une Morale si sublime que de la faire descendre jusqu'à des objets de cette nature ?

Si le Luxe pervertit les Mœurs, s'il a des suites si dangereuses, est-on fondé à nous faire une semblable objection ? A ceux qui regardent ce défaut come une chose de peu de conséquence, & à quoi les Ministres de l'Evangile ne devoient pas s'arrêter, on peut leur répondre que les Apôtres n'en ont pas jugé ainsi. Ils n'ont pas crû avilir leur Ministère en entrant dans ces détails. St. Paul ne manquoit pas de manière pour entretenir son Disciple Timothée : Cependant il n'a pas laissé de traiter ce qui regarde les Ornemens du Corps pour en condamner la superfluité. St. Pierre avoit aussi des avis très importants à doner aux Fidèles à qui il écrit, il n'a pas laissé non plus de prescrire des Loix en particulier sur la modestie des habits. Que l'on lise encore les vives censures des Prophetes de

PANCIEN Testament, sur cette matière. On n'a qu'à consulter le III. Chap. d'Esaië. Il y spécifie dans le plus grand détail tous les instrumens du Luxe des Filles de Jérusalem. *J'oteroi leurs Ornaments*, dit Dieu lui même, *Agrafes, Boucles, Chainettes, Anneaux, Bijoux précieux, &c.* Le Seigneur a un ton si menaçant là dessus, qu'il va jusqu'à dire qu'il en prendra une Vengeance éclatante, qui les jettera dans la désolation & dans les larmes. Pourquoi une si grande sévérité contre le Luxe ? C'est visiblement à cause de la funeste influence qu'il a sur les Mœurs.





# REFLEXIONS

*Tirées de différens Auteurs, sur la GUERRE.*

**L**A Guerre est aujourd'hui alumée d'une manière si vive, presque par toute l'Europe, tant de gens se trouvent engagez à porter les Armes, qu'il semble naturel de réfléchir un peu sur ce dangereux Métier. J'avoüe que pour ceux qui sont nez Sujets d'un Prince, & qui sont obligez d'obéir à ses Ordres, cet Examen n'est pas fort nécessaire. Au contraire s'ils ont été enrôlez, il vaut mieux pour eux qu'ils s'étourdissent sur leur genre de vie, & qu'ils n'en étudient pas trop les mauvais côtéz. Mais pour ceux qui sont nez libres & qui s'engagent par choix, c'est toute autre chose. C'est donc eux proprement que ce Discours regarde.

Ceux qui ont écrit contre la Guerre, & qui en ont fait sentir les suites funestes, ont comencé par cette Remarque générale, Que ce n'étoit point là nôtre destination. On n'a qu'à jeter les yeux sur la disposition naturelle de l'Home, & l'on apercevra bientôt que la Nature ne nous a pas mis au

monde pour nous faire la Guerre, mais plutôt pour vivre en paix les uns avec les autres. L'Auteur de nôtre Etre ne nous a pas faits pour chercher à nous détruire réciproquement, mais pour nous aider & nous secourir dans le besoin. D'où vient ce penchant que la Nature nous donne non seulement à pourvoir à nôtre conservation, mais encore à soulager ceux avec qui nous vivons, à prendre part à leurs maux, à souffrir quand nous les voyons souffrir? Des penchans si marquez nous disent d'une manière bien intelligible, que les Hommes sont destinez à vivre en Société les uns avec les autres, dans l'union & dans la paix, & à se donner des secours réciproques.

Il est vrai qu'*Hobbes* a osé avancer le contraire. Il prétendoit que les Hommes naissent dans un état de Guerre, que leur premier penchant est de se supplanter. Mais en les faisant naître ainsi les Ennemis déclarez les uns des autres, ce n'est pas l'espèce Humaine dont il nous a décrit la Nature, c'est plutôt celle des Bêtes féroces. Les sages Païens ont mieux connu nos inclinations naturelles. *Aristote*, *Cicéron*, *Sénéque*, & sur tout l'Empereur *Marc Antonin* ont donné à l'Homme de tout autres sentimens. Ils ont dit que naturellement il est porté à faire du bien, que son inclination primitive est l'Hu-  
ma-



manité, & ce qui peut contribuer au bien de la Société. Pour le prouver, ils nous ont fait remarquer la conformation du Corps Humain. Les autres Animaux naissent la plupart avec des défenses; mais la Nature a refusé des Armes à l'Homme. Il n'a rien pour se garantir contre les atakes des autres; ce qui insinue assez que sa destination naturelle n'est pas la Guerre, mais la Paix.

Ce n'est donc pas la Nature, mais les Passions dérèglées qui arment les Hommes les uns contre les autres. Ces mêmes Philosophes Païens ont marqué, d'une manière fort vive, leur surprise de ce que pouvant nous rendre réciproquement la vie douce & agreable, en suivant notre destination naturelle, nous ne laissons pas d'être quelquefois en Guerre ouverte, & nous cherchons à nous égorger les uns les autres. „ Nous „ nous plaignons, dit *Sénéque*, pauvres „ Mortels que nous sommes, de la brié- „ veté de cette vie, & des maux dont „ elle est encore traversée. Nous trouvons „ nôtre durée trop courte, & nous exagé- „ rons en même tems ce nombre infinis „ de maladies & de douleurs qui empoi- „ sonnent nôtre vie, & qui enfin l'étei- „ gnent. Mais pourquoi nous en prendre „ ainsi à l'ordre de la Nature, puisqu'outre

les

„ les maux qui sont atachez à la constitu-  
 „ tion naturelle de l'Homme, nous nous en  
 „ atirons d'infiniment plus fâcheux ? Nous  
 „ sied-il bien de nous plaindre de la brié-  
 „ veté de nos jours, tandis qu'acharnez  
 „ les uns contre les autres, nous faisons  
 „ tous nos efforts pour précipiter nôtre mort,  
 „ & celle de nos semblables, come si nous  
 „ étions las de vivre ?

L'Art de la Guerre devoit donc être  
 abhorré come un Art destructif de la So-  
 cieté. La vie est trop chère & trop pré-  
 cieuse pour se la ravir mutuellement par  
 une mort violente & anticipée. Ecoutons  
 là dessus le sage *Fénélon* dans son *Téléma-  
 que*. Il débute par la Réflexion de *Sénèque*.

„ Quelle fureur pousse les malheureux Mor-  
 „ tels ? dit-il. Ils ont si peu de jours à  
 „ vivre sur la Terre. Pourquoi précipiter  
 „ une mort déjà si prochaine ? Les Hommes  
 „ sont tous Frères, & ils s'entredéchirent.  
 „ Les Bêtes ne se traitent pas ainsi les  
 „ unes les autres. Mais encore, Pourquoi  
 „ ces Guerres ? N'y a-t-il pas assez de ter-  
 „ res dans l'Univers pour en donner à tous  
 „ les Hommes plus qu'ils n'en peuvent cul-  
 „ tiver ? Combien y a-t-il de terres dé-  
 „ fertes ? Le genre humain ne sauroit les  
 „ remplir.

Dans un Mandement qu'il donna come  
 Ar

Archevêque de Cambrai, il dit sur le même ton ; „ La Guerre quoi qu'aussi ancienne, ne que le Genre Humain, devroit nous étonner come si elle étoit nouvelle dans le Monde. Est-il possible que les Hommes s'arment les uns contre les autres, eux qui sont acablez de leur misère & de leur mortalité ? Ils n'ont que quelques jours à vivre, & ils ne peuvent se résoudre à les laisser couler en paix.

Ce sage Prélat indique ensuite d'où vient le mal. Il s'en prend à l'ambition des Princes, de tous ces malheurs. „ Quoi donc ? ajoute-t-il, une vaine idée de gloire, un titre de Conquérant qu'un Prince veut acquérir, allumera t-il de si cruelles Guerres ? Il faut pour cela que tout perisse, que tout nage dans le Sang, que tout soit détruit... Il faut qu'un seul Homme se jouë de la Nature humaine ; que pour satisfaire sa passion, il entraîne tout dans une désolation générale.

Il n'y a que trop de Princes qui aiant une fausse idée de la Gloire ne se plaisent qu'à voir la Guerre allumée. Rien de plus commun chez eux que de déclarer la Guerre par ambition, & pour gagner de vains Lauriers. Mais que peut-on concevoir de plus criminel que de répandre le Sang des Peuples pour satisfaire ainsi sa vanité ?

Voi-

Voici une Réflexion du même Auteur que j'ai déjà cité, & qui me paroît trop belle pour la supprimer. Mr. de Fénelon blâme dans un de ses Ouvrages, les Lacédémoniens, de ce qu'ils n'avoient point d'autre Métier que celui de la Guerre. Il dit là dessus que de même qu'un Chef de Famille ne doit jamais s'entêter de la grandeur de sa Maison, jusqu'à vouloir troubler la paix & la tranquillité publique de tout le Peuple, dont lui & sa Famille ne sont qu'un Membre; c'est aussi une conduite insensée, brutale & pernicieuse, que le Chef d'une Nation mette sa gloire à augmenter la puissance de son Peuple, en troublant le repos & la liberté des Peuples voisins. Un Peuple n'est pas moins un Membre du Genre-humain, qui est la Société générale, qu'une Famille est un Membre d'une Nation particulière. Chacun doit sans comparaison plus au Genre-humain, qui est la grande Patrie, qu'à la Patrie particulière où il est né. Ainsi pensoit ce grand Home, véritablement Home: Ainsi parloit ce digne Citoyen du Monde.

*Erasme* a fait une Dissertation sur la Guerre, qui mérite d'être lue. On la trouve dans son *Livre des Adages*, sur le Proverbe Latin, *Dulce Bellum inexpertis*, c'est à dire, La Guerre ne peut paroître agréable qu'à ceux

ceux qui ne la conoissent pas par expérience. Il y fait voir que la méchanceté de quelques Particuliers, & la sottise des Peuples produisent presque toutes les Guerres. Il prétend que ceux qui à cause de leur Profession, devoient le plus les déconseiller, en sont ordinairement les instigateurs. Il fait voir que les Loix, les Status, les Privilèges, tout cela demeure suris pendant le fracas des Armes. Les Princes trouvent alors cent moïens de parvenir à la Puissance arbitraire, & delà vient que quelques uns ne sauroient souffrir la Paix.

Je sai bien que des Auteurs qui ont écrit dans une vûe opposée, ont dit que dans ce long Comentaire d'Erasmus sur le Proverbe qui condamne la Guerre, & où il a déployé toute son Eloquence, il y a plus de déclamation que de justesse. Cependant le célèbre Baile, bon Juge sur ces matières, a prononcé en faveur de cete Dissertation, & l'a trouvée fort belle \*

Plusieurs Auteurs ont décrit fort vivement les horreurs de la Guerre & ses funestes suites. Ils ont comencé par ce qui suit immédiatement une Déclaration de Guerre. Ils ont représenté la désolation de la Campagne, la Récolte ravagée, & des milliers d'Innocens ruinez & quelquefois sarrifiez. Il pourra arriver que de cruelles é-

pé-

\* Diction. Critique, Art. d'Erasmus, Note V.

présailles feront subir au plus honête Homme le même sort que quelque Malheureux de l'autre parti se sera attiré par son insolence ou par sa témérité. Qu'on se se représente après cela une Bataille, un Siège opiniatre, une Ville prise d'assaut; Qu'on jette les yeux sur un País que le feu de la Guerre a rempli de monumens de la barbarie de l'Ennemi, & de l'insolence du Vainqueur. Quand on voit les Villes & les Campagnes en feu, les Terres incultes, les grands Chemins déserts & investis de Voleurs, le Commerce interdit, les Sciences & les Arts négligez, la Justice abandonnée, les larmes des Veuves, les cris des Orphelins, une multitude de Familles réduites à la dernière indigence, on reconoit à ces funestes éfets, la Guerre, ce Monstre ennemi du Genre-humain. Il y a mille violences, mille désordres que les Généraux les plus vigilans & les plus modérez ne sauroient empêcher, & qui sont cone des suites nécessaires de la Guerre. Voici encore une Description qui est de main de Maître.

„ On tire un Mari d'entre les bras de  
 „ son Epouse, on enlève un Père à une  
 „ Famille naissante qu'il soutenoit par son  
 „ travail, ou de jeunes Fils à un Vieillard  
 „ qui ne peut plus gagner sa Vie. On tend  
 „ des pièges à la multitude du plus bas  
 „ Ote

5, ordre, digne de compassion par sa gros-  
 6, siéreté; & au milieu de la joie que leur  
 7, inspire le Vin, on les engage à un Mé-  
 8, tier qui par ses dangers & par sa peine,  
 9, n'a au dessous de lui que celui de For-  
 0, çat. On ne fait ce que c'est que d'avoir  
 1, compassion de ces Malheureux, on ou-  
 2, blie qu'ils sont Homes. Je ne parle pas  
 3, d'un jour de Bataille. Tout ce qui s'y  
 4, passe est trop vif, pour laisser quelque  
 5, place à des mouvemens de pitié... Mais  
 6, je me rends attentif aux suites d'un Com-  
 7, bat. Je me transporte dans un Hopital  
 8, d'Armée, où je vois des milliers de mi-  
 9, sérables percez, criblez, épuisez de Sang,  
 0, mutilez, Cadavres vivans, en proie à  
 1, des Chirurgiens, quelquefois malhabiles  
 2, & toujours cruels, qui font leur apren-  
 3, tissage sur ces Victimes, qui coupent im-  
 4, pitoiablement des bras & des jambes  
 5, pour avoir plutôt fait. Tel est le sort  
 6, des Malheureux, qui viennent d'acheter  
 7, par leur Sang une Victoire dont un Prin-  
 8, ce recueille tout le fruit.

Si d'une Bataille sur Terre, nous passons  
 à la manière dont on fait la Guerre sur  
 Mer, des objets encore plus terribles se  
 présenteront à nôtre imagination. Les pé-  
 rils & les Combats sur cet Element sont en-  
 core toute autre chose. Rien n'égale l'hor-  
 reur

reur que présente un Combat naval. Un Auteur qui a fait depuis peu *l'Histoire de la Marine*, dit qu'on devoit l'appeler *l'Histoire de l'Intrepidité des Hommes*, un Moraliste diroit, *l'Histoire de leur fureur*. Horace, dit notre nouvel Auteur, s'écrioit au sujet du premier Navigateur,

illi robur & æs triplex  
 Circa pectus erat, qui fragilem truci  
 Commisit pelago ratem  
 Primus.

*Celui là avoit sans doute, un Cœur de roche ou de bronze, qui risqua le premier d'essuyer sur un Vaisseau fragile la violence d'une Mer courroucée.* Mais en quels termes ce Poète auroit-il exprimé son étonnement, s'il eut connu nos Marins modernes? On les voit affronter les fureurs du plus redoutable Élément, qui dans un Combat naval déploie ses effets les plus éfroiables. Il ne s'agit donc pas simplement du danger de périr dans la Mer. Ici le feu est encore plus à craindre que l'eau. Ajoutons que c'est sur tout après un de ces Combats, que la Chirurgie exerce toute sa rigueur, pour ne pas dire toute sa cruauté.

Après ces différens Portraits de la Guerre on ne sauroit s'empêcher de la regarder come un mal qui deshonne le Genre-hu.



humain & qui en est l'opprobre. / Au lieu de la grande exactitude des Historiens à nous décrire tant de Combats & de Batailles, il semble que pour l'honneur de l'Espèce humaine, il auroit mieux valu ensevelir toutes ces Guerres dans un éternel oubli. Il semble qu'il valoit mieux cacher à la Postérité que des Homes ont été capables d'exercer sur d'autres Homes de semblables cruautés.

Mais si la Nature seule, si l'Humanité doit nous donner de l'horreur pour la Guerre, le Christianisme doit encore nous en éloigner d'avantage. J. C. ne recommande rien tant que la Paix. Cependant les Chrétiens font la Guerre, non seulement contre les Infidèles, mais même les uns contre les autres, & cela avec une violence, un acharnement horrible. Loin d'en avoir de la confusion, ils s'en font même un honneur & une gloire. Prenez un Chinois qui n'ait rien du tout ouï dire de ce qui se passe parmi les Chrétiens. Qu'on lui montre dans l'Evangile comment J. C. nous defend, je ne dirai pas les Actions de violence, les Meurtres, les Brigandages, mais un simple mouvement de Colere, comment il recommande à ses Disciples la Paix, l'Union, & un Amour réciproque. Après cela qu'on mène ce Chinois au milieu d'une Armée de Chrétiens. Qu'on lui fasse voir tant de Miliers d'hommes unique-

ment appliquez à se battre, à se piller, à s'égorger les uns les autres; non par quelque mouvement imprévu de fureur, mais de Sang de froid, agiffans d'une manière réglée, & pesans bien toutes leurs démarches. Que ce Chinois, que nous avons promené dans nos Armées, se trouve Spectateur d'un Combat, qu'il voie d'une hauteur les deux Armées en ordre de Bataille; qu'il voie avec quelle impétuosité une Aile charge l'autre; qu'il voie ces Chrétiens se massacrant les uns les autres fort méthodiquement, & suivant toutes les règles de l'Art militaire: Quelle sera sa surprise à l'aspect de tant de Sang répandu? *Est-ce donc, dira t-il, ce qu'on appelle des Chrétiens?* Rien de plus naturel & de plus juste que sa surprise, & telle devrait être encore aujourd'hui la nôtre. Faut il que les Disciples de J. C. que l'Amour fraternel devrait unir de la manière la plus étroite, qui devraient se procurer les uns aux autres les comoditez & les douceurs de la vie, s'égorgent d'une manière si inhumaine? A la honte du Nom Chrétien, ce sont eux qui ont le plus perfectionné cet Art meurtrier, & qui ont renchéri, sur la méthode de faire périr plus sûrement d'autres Homes. Ils ne laissent pas, en exerçant ce Métier sanguinaire, de se dire les Enfans du Dieu de Paix & de Charité.

Ce font là, dira t-on, de belles Déclamations, qui font fort bien dans une Pièce Oratoire, dont le but seroit de décrier le Mé tier des Armes, & de faire l'Eloge de la Paix. Cependant on ne sauroit nier que la Guerre ne soit quelquefois nécessaire, indispensable, & par conséquent permise & légitime. Faute d'avoir réfléchi attentivement sur la Nature de la Société, & sur les moïens d'y conserver la Paix, on entend quelquefois des gens condamner absolument la Guerre. Ces Persones là peuvent avoir de bonnes intentions, mais qui ne sont pas assez éclairées. Ils ne pensent pas assez à la dépravation de l'Homme, qui porte fréquemment le désordre à des excès qui ne peuvent être réprimez que par des actes violens

On demande donc s'il y a des Guerres que l'on puisse entreprendre sans trahir l'Humanité, si l'interêt de la Société peut engager quelquefois à en venir jusqu'à ruiner & à tuer même ceux qui la troublent?

Il est incontestable qu'il y a des cas où ces moïens violens sont absolument nécessaires, pour conserver l'ordre & la tranquillité dans la Société. Il faut opposer la force à la force, pour ne pas devenir la proie d'un Voisin entreprenant. Autrement des Peuples Ennemis viendroient ravager nos Ter-

res, bruler nos Maisons, enlever nos Biens, & nous emmener peut-être nous mêmes en captivité. Nous ne pouvons alors nous mettre en sûreté que par les voies de la Guerre. On ne sauroit conserver l'Etat, & maintenir la Société Civile, qu'en oposant dans ces occasions la violence à la violence.

La qualité de Chrétiens n'a rien de contraire à cet expédient. Autrement il faudra dire, que parce qu'un Etat s'est converti au Christianisme, il doit devenir la proie du premier Ennemi. Il est vrai que l'Evangile défarme le Particulier come Particulier, & qu'il nous défend tout desir de Vengeance. Mais il n'interdit pas au Prince ni au Magistrat la protection de leurs Sujets, qui ne peut se faire ordinairement qu'en repoussant par les Armes les efforts d'Ennemis injustes & violens.

Plusieurs Pères de l'Eglise ont regardé le Métier de la Guerre come incompatible avec la qualité de Chrétien. Mr *Barbeyrac* les réfute d'une manière fort solide dans son *Traité de la Morale des Pères*. Il y a encore quelques branches de Chrétiens qui sont dans ce sentiment, mais c'est faute d'avoir suffisamment réfléchi sur la Nature de la Société & sur le Cœur de l'Homme. Ils s'imaginent que l'on peut se dispenser de jamais faire la Guerre; ils croient aussi  
que

que l'on peut se passer de Magistrat. Ce font-là des idées chimériques qui n'ont guère d'autre fondement que celui-ci, c'est qu'un petit nombre de Familles composées de gens d'un naturel doux, & élevés avec un très grand soin, pourroient vivre ensemble dans l'union pendant quelque tems. Mais est-ce là le portrait des Homes en général ?

Ce que l'on doit donc établir sur cette matière, c'est qu'il y a des occasions où l'on doit faire la Guerre, come il y en a d'autres où l'on doit s'en abstenir ; c'est-à-dire qu'il y a des Guerres justes, & qu'il y en a qui ne le sont pas. L'important est donc d'en savoir bien faire la distinction.

Quelles sont donc les Guerres que l'on doit regarder come justes ? Quelques Auteurs prétendent décider la Question en distinguant les Guerres en Ofensives & en Défensives. Les Défensives, disent-ils, sont incontestablement légitimes. Mais il ne suit pas de là qu'on doive blâmer toutes celles qui sont Ofensives. Ce seroit aussi mal raisonner, que si l'on disoit qu'en matière de Procès, le Possesseur est toujours dans le Droit, & que c'est le Demandeur qui a tort.

On peut donc faire légitimement la Guerre pour la réparation des dommages reçus,

mais il faut avoir auparavant effaié toutes les voies de douceur & d'acomodement pour en avoir raison. La Guerre est quelquefois le seul moien de conserver ou de rétablir la Paix parmi les Hommes, & cette raison suffit pour l'autoriser.

Une Guerre est visiblement injuste lors qu'un Prince s'y détermine simplement par ambition, & par le desir d'étendre ses Conquêtes, ou par vengeance & pour se rendre formidable à ses Voisins. Je n'entrerais pas dans un plus grand détail, parce que divers Auteurs ont tres bien traité cette matière. On peut consulter sur tout l'Abé *du Guet* dans son *Institution d'un Prince* \*.

Après tout, il faut convenir qu'il y a peu de Guerres à qui l'on puisse donner bien légitimement le titre de *Justes*; c'est à dire qu'il y en a peu qui ne soient entreprises que pour maintenir des droits incontestables, & en même tems d'une grande importance. S'il y en a quelques unes qui soient de cette nature dans leur origine, la manière de les faire, la licence des Soldats, & les pillages qui se comettent contre des Innocens, doivent encore les faire regarder come injustes. Le judicieux Archevêque de Cambrai, que je ne me fau-  
rois lasser de citer, donne encore aux Prin-  
ces

\* Tom. II. pag. 500.

ces sur ce sujet une leçon des plus belles  
 & des plus importantes. „ Les Rois, dit-il,  
 „ doivent bien prendre garde aux Guerres  
 „ qu'ils entreprennent. Elles doivent être  
 „ justes; ce n'est pas assez, il faut qu'elles  
 „ soient nécessaires. Le Sang du Peuple ne  
 „ doit être versé que pour sauver ce mê-  
 „ me Peuple dans les besoins extrêmes.  
 „ Les maux de la Guerre épuisent un Etat,  
 „ & le mettent toujours en danger de pé-  
 „ rir, lors même qu'on remporte les plus  
 „ grandes Victoires. Avec quelque avan-  
 „ tage qu'on la comence, on n'est jamais  
 „ sûr de la finir sans être exposé aux  
 „ plus tragiques renversemens de fortune.  
 „ Avec quelque supériorité de forces qu'on  
 „ s'engage dans un Combat, le moindre  
 „ mécompte, une terreur, un rien vous ar-  
 „ rache la Victoire. Après tout, on se dé-  
 „ truit soi même en détruisant ses Enne-  
 „ mis. On dépeuple son Pais \*, on laisse  
 „ les Terres presque incultes, on trouble  
 „ le Commerce; mais ce qui est bien pis,  
 „ on afoiblit les meilleures Loix, & on  
 „ laisse corrompre les mœurs. Le pressant  
 „ besoin fait qu'on souffre une licence per-  
 „ nicieuse dans les Troupes; la Justice, la  
 „ Police, tout est en souffrance.

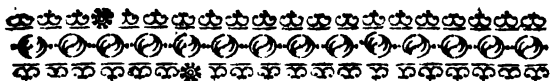
La

\* Une victoire s'achète ordinairement fort chèrement.  
 Les Catholiques Rom. ont là dessus une espèce de Pro-  
 verbe qui dit, Pour un Te Deum, mille De Profundis.

La Guerre doit donc être regardée comme un Remède dangereux, & qu'il ne faut employer qu'à la dernière extrémité. C'est une violente Opération de Chirurgie qui applique le Fer & le Feu sur le Corps humain, pour l'empêcher de périr. *Grotius*, qui avoit bien étudié cette matière, dit dans son excellent *Traité de la Guerre & de la Paix*, Que la Guerre est une chose si horrible qu'il n'y a qu'une extrême nécessité qui puisse la rendre honnête. Si Dieu, dit-il encore, défendit à David, qui selon le Texte sacré, faisoit des Guerres justes; si Dieu lui défendit de bâtir son Temple, parce qu'il avoit trop versé de Sang; si chez les anciens Grecs, ceux-là même qui avoient innocemment trempé leurs mains dans le Sang Humain, avoient besoin d'expiation; qui ne voit, & particulièrement s'il est Chrétien, combien la Guerre est une chose funeste & fatale, & combien on est obligé de faire d'efforts pour l'éviter, quand même elle ne seroit pas injuste? \*

\* Livre II. Chap. 24.





# LETTRES

De CALVIN à JAQUES DE BOURGOGNE,  
*Seigneur de Falais & de Bredam.*

**C**E Recueil de Lettres, presque toutes en François, paroît depuis peu à Amsterdam. Les Originaux, de la propre main de *Calvin*, ont été trouvez dans la Bibliothèque de quelque Curieux de Hollande. L'Éditeur nous avoue dans sa Préface, que quand ces Lettres lui tombèrent entre les mains, la Personne à qui elles sont adressées, lui étoit entièrement inconnue. Il comprit seulement en les lisant qu'elles regardoient un Seigneur du Brabant, fort distingué par sa naissance & par son mérite; qui avoit embrassé la Réformation, & qui fut persécuté pour la bonne Cause. Il y a lieu d'être surpris de ce que point d'Historien, ni *Metteren*, ni *Brandt*, ni aucun de ceux qui ont donné l'Histoire Ecclésiastique des Pays-Bas, n'ait parlé d'un Homme de cette distinction. On a donc pris en Hollande la résolution de donner ces Lettres au Public, soit pour faire connoître une Personne qui n'auroit pas dû rester ainsi dans l'oubli, soit

soit aussi parce qu'elles éclaircissent plusieurs points de l'Histoire de ce tems-là.

L'Editeur nous dit ensuite qu'examinant de plus près ces Lettres, il trouva qu'il y étoit fait mention de deux Pièces imprimées, savoir d'une *Epître dédicatoire à Mr. de Falais du Comentaire de Calvin sur la Ire Epître aux Corinthiens*, & d'une *Apologie* présentée à l'Empereur *Charles Quint* pour justifier *Jacques de Bourgogne*, sur tout à l'égard de son changement de Religion. Elle étoit de la main de *Calvin*, & la correspondance roula pendant quelque tems sur la manière de dresser cette *Apologie*; mais quelques recherches que l'on fit, il n'y eut pas moyen de trouver ni l'une ni l'autre de ces Pièces en Hollande, y étant entièrement inconnues. On fit même chercher dans les meilleures Bibliothèques de Paris, mais aussi inutilement. Quoi que cette Edition dût un peu souffrir de ce vuide, on ne laissa pas de se résoudre à publier ces Lettres telles qu'elles étoient, pour engager & pour exciter les Savans & les Curieux, à déterrer des Pièces si intéressantes, & qui devoient nécessairement faire une partie de ce Recueil.

„ J'ai été plus heureux que je n'avois osé  
 „ espérer, continue l'Editeur, graces à un  
 „ de Messieurs les Bibliothécaires de Genève

„ ve, qui y a découvert l'*Apologie* imprimée en Latin, & qui bien-tôt après, m'a fait aussi avoir copie de la *Dédicace*, qu'il a tirée d'un Exemplaire qui est entre les mains d'un Savant de Strasbourg. Ces Pièces arrivèrent justement dans le tems qu'on imprimoit la dernière feuille.

C'est une politesse qui doit faire honneur à l'Editeur & au Libraire, de reconoitre ainsi publiquement l'obligation qu'ils ont à ceux qui les ont aidez à rendre leur Edition plus complete. Mais leur reconnoissance ne s'en est pas tenu là. Outre quelques Exemplaires dont ils ont fait présent à la Bibliothèque de Genève, ils y ont encore envoyé les propres Lettres de *Calvin*. Voici ce qu'on trouve là dessus dans la Préface.

„ Le Libraire a destiné les Originaux de ces Lettres à être placez dans la Bibliothèque de Genève ( qui depuis long-tems est en possession des autres Manuscrits de *Calvin* ) tant par reconnoissance pour les deux Pièces Latines qu'on a reçues, & réimprimées à la fin de ce Volume, que pour preuve de la fidélité avec laquelle on a eu soin de les publier.

Ces Lettres & les Pièces qu'on y a joint, rendront plus complete l'Histoire Eclésiastique des Pais-Bas. Celle de la République & de

de l'Eglise de Genève y gagnera aussi.

» Bien des Persones qui ne peuvent pas  
 » lire de gros Volumes, dit l'Éditeur, me  
 » sauront aussi gré de leur doner ici en  
 » abrégé le Caractère de *Calvin*, tel qu'il  
 » s'est dépeint lui même dans ces Lettres  
 » familières. On y verra par tout un grand  
 » Home, de beaucoup d'esprit & d'un  
 » jugement sain, soit qu'il raisonne sur des  
 » matières de Politique, & sur le Droit de la  
 » Paix. & de la Guerre, soit qu'il négocie  
 » des Mariages, des Achats de Maisons  
 » & de Terres &c. En un mot on y verra  
 » un Home qui auroit excellé en tout,  
 » quelque genre de vie qu'il eut embrassé..  
 » *L'Apologie de Mr. de Falais* est une Pièce  
 » où l'on voit sur tout la beauté du gé-  
 » nie de *Calvin*. Il y règne une liberté,  
 » & en même tems une modestie qui obli-  
 » gent à reconoitre que ce grand Home  
 » n'étoit pas moins habile dans l'art de plai-  
 » der que dans l'art de prêcher.

Il est vrai que *Calvin* étoit déjà fort connu avant l'Édition de ces Lettres. Mais on ne peut pas dire la même chose de *Mr. de Falais*. Quoi qu'il méritât d'être connu, il avoit été jusqu'à présent presque enseveli dans l'oubli. Voici donc ce qu'on nous apprend de ce Seigneur.

JAQUES DE BOURGOGNE, à qui ces Lettres  
sont.

sont adressées, étoit petit Fils de *Baudouin*, un des Enfans naturels de *Philippe le Bel*, Duc de Bourgogne. En 1501. *Baudouin* fut mis en possession, par l'Empereur *Maximilien*, de la Seigneurie de *Falais*, qui est un Fief du Brabant. *Jaques* fut élevé auprès de son Père, à la Cour de l'Empereur *Charles Quint*; Il prit du goût pour les sentimens des Protestans, dès l'âge de quinze ans. Il époula en suite *Tolaude de Bréderode*, issue des anciens Comtes de Hollande, & Tante de *Henri de Bréderode*, un des principaux soutiens des Réformez & fameux dans l'Histoire pour avoir porté la parole au nom des quatre cent Nobles, quand ils présentèrent Requête à la Gouvernante des Pais-Bas, en 1566. par où ils jettèrent les fondemens de la liberté des Provinces Unies. On comprend aisément que cette Dame a dû être sur la Religion dans les mêmes idées que son Epoux. Mais je dois avertir que dans ce Recueil il y a plusieurs Lettres de *Calvin* qui lui sont aussi adressées.

Ce Mariage augmenta les soupçons qu'on avoit conçu de la Religion de *Jaques de Bourgogne*, ce qui lui fit prendre le parti de quitter sa Patrie, où il ne se croïoit plus en sûreté. Cette retraite fut suivie d'un Procès intenté à la Cour de Malines, & de la  
con-

confiscation de ses Terres. Dans son exil, Mr. *de Falais* changeoit de demeure de tems en tems, s'étant réfugié d'abord à Cologne, ensuite à Strasbourg & à Bâle. C'est dans ces deux dernières Villes que *Calvin* lui a écrit la plûpart de ses Lettres. Enfin ce Seigneur se retira à Genève, & vint loger chez *Calvin* lui même. On trouve cette circonstance dans une Lettre qui n'a pas été publiée, & que l'on conserve avec quantité d'autres du même genre, dans la Bibliothèque de Genève\*.

Cependant malgré la grande union que suppose le logement que ce Seigneur choisit dans cette Ville, & une fréquente correspondance de Lettres entr'eux pendant l'espace d'environ dix années, il y eut enfin entre ces deux Amis du refroidissement & quelque chose de plus. On s'en aperçoit dans la seconde Edition du Comentaire de *Calvin* sur l'Épître aux Corinthiens, où la première Dédicace dispaeroit, & où le Marquis *Galeas Caracciolo* remplace le Seigneur *de Falais*. Le Coméntateur done la raison de cette substitution en termes couverts; mais extrêmement forts. Il déclare qu'il a été porté à éfacer le premier nom qui avoit parû

\* *Calvin* écrit à Farel en date du 27. Mai 1548. Nunc apud me est Dominus Fallesius, quem hic hicmaturus spero.

parû à la tête de ce Comentaire ; *Parce*, dit il, *que non seulement il s'est étrangé de moi en particulier, mais aussi parce qu'il ne veut plus rien avoir de comun avec nôtre Eglise.*

J'avoue que je fus frapé de ce grief de *Calvin* contre la persone, à qui il avoit originaiement dédié son Comentaire. Le sens que je donai à ces paroles c'est qu'elles insinuoient que ce Seigneur avoit sucombé à la persecution, & que pour jouir de son bien, il étoit retourné dans le Brabant faire profession de sa première Religion. L'Editeur de ces Lettres cite deux Passages du *Dictionnaire Critique de Baile*, qui semblent marquer son retour dans l'Eglise Romaine. Dans l'un l'on dit d'après de *Bèze*, que *Jaques de Bourgogne se détourna, & sa Femme aussi de la Doctrine des Réformez* ; & dans l'autre on dit rondement *qu'il renonça à l'Eglise Réformée.*

Cependant c'est là une fausse imputation ; dont on le justifie parfaitement dans la Préface de ces Lettres. Il ne rentra point dans la Comunion de l'Eglise Romaine, & n'abandona point le parti des Protestans. Si cela étoit, les Ecrivains Brabançons n'auroient pas négligé de faire mention de son retour dans l'Eglise Catholique. Cependant, ou ils gardent un profond silence sur son chapitre, ou s'ils parlent de lui, c'est come d'un

Home *mort hors de l'Eglise*. C'est ce que dit positivement *Pontus Heuterus* qui a donné la Généalogie de la Maison de Bourgogne. On peut donc poser pour un fait certain qu'il n'abandonna point la Religion Réformée.

Il est vrai que *Mr. de Falais* fut brouillé avec *Calvin*. Une rupture entre deux Amis de ce mérite & de cette distinction, ne peut que faire beaucoup de peine. A qui est la faute? demande l'Editeur. „ On est „ d'abord porté à croire qu'elle vient de „ la part de celui qu'on conoit le moins. „ Mais, ajoute-t-il, il faut se garder de „ précipiter son jugement. On a vû sou- „ vent que les plus grandes animosités en- „ tre les meilleurs Amis naissent d'un rien : „ Souvent les deux Parties ont également „ tort, & on a trouvé quelquefois que le „ tort à été du côté de celui qu'on avoit „ le moins soupçonné.

Il est difficile de bien prononcer sur le cas présent, parce qu'on ne le conoit pas assez en détail. Voici en gros l'occasion de la rupture. *Jérôme Bolfec*, Carme détroqué, s'étoit retiré à Genève, & il y exerçoit la Médecine. Il faisoit aussi quelquefois le Théologien. Pendant plusieurs années après la Réformation, on avoit dans l'Eglise de Genève un usage assez singulier. Tous les



Vendredis les Ministres devoient prêcher tour à tour sur quelque Livre de l'Écriture Ste, que l'on expliquoit de suite. Ce jour là le Prédicateur étoit exposé à la Censure publique dans le Temple, en sorte qu'après le Sermon il étoit libre à chaque Auditeur de lui proposer ses doutes & ses difficultez. Il reste encore aujourd'hui quelque chose de cet usage. Le Prédicateur du Vendredi doit encore subir la Critique de ses Collègues, mais seulement en particulier & dans une Assemblée Eclésiastique. L'ancienne coutume d'expliquer ce jour là tour à tour un Livre de l'Écriture subsiste dans son entier. *Bolséc* usant de l'ancien privilège de critiquer le Prédicateur, ou plutôt en abusant, ataquavivement le Dogme de la Prédestination, qui avoit été le sujet du Sermon. Il s'échaufa extraordinairement contre ce point de Doctrine. Il soutint que c'étoit là faire Dieu Auteur du péché, & fit une Exhortation au Peuple, en termes peu mesurez, de se garder d'un sentiment si faux & si scandaleux. Il fit paroître tant d'emportement qu'un Magistrat qui étoit présent, crût qu'il étoit du devoir de sa Charge, de l'envoier dans la prison.

*Bolséc* étoit le Médecin de Mr. de Falais, qui étant fort valétudinaire, crût qu'il ne pourroit pas se passer de lui: Et *Calvin*

étoit dans la pensée qu'il falloit par quelque jugement un peu sévère, réprimer la pétulance de cet emporté. Il écrivit aux Eglises de Suisse pour avoir leur avis sur cette affaire, en leur faisant conoitre coment il l'envisageoit lui-même. Mr. *de Falais* leur écrivit aussi de son côté, sur tout au Clergé de Berne, où il avoit des Amis. Il leur faisoit sentir qu'à la vérité *Bolséc* étoit fort blamable, qu'il s'étoit extrêmement échapé dans cette violente censure faite dans l'Eglise, mais que pour le fond de la Dispute, il s'agissoit de Matières difficiles & abstraites sur lesquelles il ne falloit pas prononcer si décisivement, & encore moins inquiéter personne. Sa Lettre les persuada d'autant plus aisément, qu'il y avoit entre les Théologiens Réformez, & en particulier entre ceux de Berne partage de sentimens sur ce Dogme.

La Réponse qu'ils firent à l'Eglise de Genève fut parfaitement conforme aux idées de tolérance & de modération de Mr. *de Falais*. On ne sauroit assez admirer la Sagesse qui y règne. On en a raporté de tort beaux morceaux dans la dernière Edition de *l'Histoire de Genève*, sur l'an 1551. dans une longue Note.

Voici encore quelques circonstances de cette affaire, que l'Editeur de Hollande a igno-

ignotées. Mr. de Falais ne manqua pas d'agir aussi auprès du Magistrat de Genève pour faire relacher le Prisonnier. J'ai vû deux Lettres qu'il avoit écrites à ce sujet. Il étoit alors dans une Terre qu'il avoit achetée dans le Chablais, à deux lieues de Genève, qu'on nomme la Seigneurie de Veigi. On fait que Messieurs de BERNE avoient alors ce Pais, & que la Religion Réformée y étoit la dominante.

Dans la 1<sup>re</sup> de ces Lettres, datée du 9. Novemb. 1551. il marque à Messieurs. de Genève, que quoi qu'il ait appris depuis quelque tems la détention de *Bolsee* son Médecin, il étoit demeuré tranquille, bien persuadé de l'Equité de ses Juges; que *Bolsee* pouvoit avoir tort pour la manière; mais que pour le fond de la chose, il n'avoit fait qu'user d'un droit acordé à tout le monde dans l'Eglise de Genève, qui est de parler librement sur le Sermon du Vendredi; que son intention, à lui Mr. de Falais, n'étoit donc point de leur écrire là dessus, mais que la Femme du Prisonnier, qui étoit actuellement dans sa Terre, lui avoit demandé avec instance une Lettre de recomandation en faveur de son Mari, & qu'il n'avoit pas pû la lui refuser.

Deux ou trois jours après Mr. de Falais revient à sa charge, & sollicite l'élargisse-

ment de son Médecin dont il ne sauroit se passer. Il conoit mon tempéramment, dit-il, & je risquerois de me mettre entre les mains de quelqu'autre. Il est actuellement à mes gages. Je vous prie de le mettre en état de remplir ses engagements. Il propose ensuite qu'on prenne son Serment de se représenter, ou si cela ne suffit pas, il offre sa Femme qui veut bien l'aller remplacer dans la Prison.

*Calvin* avoit une idée bien différente de *Bolsec*. Il le regardoit come une Peste publique, qu'il falloit écarter du País. C'est ainsi qu'il en parle dans ses Lettres. Il étoit aussi dans la pensée qu'il ne falloit point molir dans ces commencemens, & qu'il falloit faire ferme sur la pureté de la Doctrine. Il étoit donc blessé de se voir ainsi croisé par *Mr. de Falais*, qui de son côté trouvoit fort dur qu'une personne qui s'étoit déclaré pendant si long-tems son Ami, qui lui avoit marqué bien des fois combien il s'intéressoit à sa conservation, ne travaillât pas à lui faire rendre son Médecin, que l'on avoit emprisonné, & dont il croioit que sa santé dépendoit absolument. Voila ce qui brouilla ces deux Amis.

Le Jugement prononcé contre *Bolsec* ne rapprocha pas les Esprits divisez. Il fut condamné au banissement. On croit qu'il alla s'éta-

s'établir à Thonon, où il exerça la Médecine encore quelques années, & où il étoit assez à portée de son Malade, pour le secourir dans le besoin. Mais n'ayant pas sù se contenir, il se fit encore chasser, cinq ou six années après, des Terres même de Messieurs de *Berne*.

L'Editeur s'est appliqué avec soin à bien faire conoitre ce qui divisa ces deux Amis, & il paroît qu'il y a réussi. Ce fut l'affaire de *Bolsac*, qui fut envisagée par chacun d'eux d'une manière fort différente. Ne pourroit on point y faire entrer aussi pour quelque chose, la situation d'esprit où ils se trouvoient l'un & l'autre? Quand on ne se porte pas bien, la mauvaise disposition du Corps influe toujours un peu sur l'humeur. On est ordinairement chagrin, & l'on se fache fort aisément. On sait que *Calvin* avoit deux ou trois Maladies habituelles, une insomnie presque continuelle. Il faut joindre à cela un travail excessif, & les vives contradictions à quoi il étoit exposé. Il y en a la beaucoup plus qu'il ne faut pour chauffer le Sang & pour allumer la Bile.

Mr. de *Falais* étoit à peu près dans le même cas. Il avoit essuié de très facheuses affaires, & il jouissoit d'une fort mauvaise Santé. Il ne seroit pas surprenant qu'il fut devenu un peu desiant & même ombra-

geux, dispositions fort prochaines à être blessé de la conduite des autres, sur tout dans une Personne de qualité qui croit que l'on doit beaucoup d'égard à sa Naissance.

Il me semble d'entrevoir que c'étoit un peu là le caractère de ce Seigneur, par une petite Anecdote que je trouve dans des Lettres de Calvin, qui n'ont pas été publiées. Venant de Bâle à Genève, il passa à Neuchâtel, où il ne manqua pas de voir *Farel*, qui y faisoit alors les fonctions de Prédicateur. Dans cette entrevue, le Réformateur apuya beaucoup sur la conduite que devoient tenir ceux qui ont tout abandonné pour la Religion. *Mr. de Falais* fut blessé de cette exhortation, qu'il trouva & déplacée, & trop forte. Il sen plaignit à *Calvin*, come si *Farel* lui avoit fait des reproches sur ses mœurs\*. On a la réponse de *Farel* où il se justifie là dessus. Il y fait voir la pureté de ses intentions. Il dit qu'il a toujours la coutume d'en user ainsi, que  
 . quoi

\* Voici ce que Calvin écrivoit à *Farel*. Feci ut omnem quam Dominus Fallesius concipere potuerat dubitationem abjiceret. Quo magis te amat, & quo plus tibi defert, eo magis erat anxius ne quid aliud sentiret de sua pietate, quam res habeat; sed hoc est scilicet quod dicis. Quum exigeras ab eo quæ in Ecclesie ædificationem fore putabas, suspicatus est id ipsum in se desiderari quod petebas, ac si hæcenus non præstisset.

qu'il se regarde come un Serviteur inutile, il ne laisse pas d'exiger beaucoup des autres, & sur tout de ceux qui lui paroissent les mieux disposez. Il finit en protestant qu'il a toujours eu une opinion très avantageuse de Mr. de Falais & de Madame son Epouse. Raportons ses propres termes. *Ego quum nihil sim soleo ab optimis longe plura exigere, & qui rectius progressi sunt, sic ut plura præsent à me instigantur. . . . Quum optimè senserim de utroque, nunc sentio quàm optimè. Faxit Christus ut ejus modi multos licent videre ac nosse. Utrumque saluum esse jube in Domina.* Voila ce qu'il écrivoit à Calvin le 2. Septembre 1548.

L'Editeur des Lettres marque ensuite beaucoup de curiosité pour savoir ce que devint Mr. de Falais, depuis sa rupture avec Calvin. Nous le suivons un peu plus long-tems que lui. Il se retira dans la Terre de Veigy, & il n'eut plus de comerce avec Calvin. Il y a aparence qu'il ne reconut pas non plus dans la suite le Gouvernement Eclésiastique de Genève, & que c'est ce qu'ont voulu dire ceux qui ont avancé qu'il se détourna de nôtre Eglise, & qu'il rompit avec elle. On soupçonne avec beaucoup de vraisemblance qu'il avoit un exercice de Religion dans son Chateau de Veigy, & qu'il tiroit son Prédicateur de Berne.

Il s'agiroit présentement de savoir si *Jacques de Bourgogne* demeura encore long tems dans le Chablais & ce qu'il devint dans la suite. Mais on manque de Mémoires là dessus. Peut-être pourroit on tirer quelques lumières du Gentil-homme qui possède actuellement la Terre de *Veigy*, & savoir de lui quand Mr. de *Falais* le défit de son Fief du Chablais. On dit qu'il est dans la Maison du Possesseur moderne, depuis deux cents Ans. C'est ce dont je pourrai m'informer dans la suite.

Quoi que la Terre de *Veigy* ne soit pas un Fief fort considerable, le Gentil-homme qui la possède actuellement se trouve illustré par un autre endroit. Il porte ordinairement le nom de Mr. de *Grailli* ou *Greilli*, qui est un titre par lequel il appartient à une des plus illustres Maisons de France, qui est celle des Comtes de Foix. *Grailli* est un vieux Château dans le Pais de Gex, à deux lieues de Genève. Les Comtes de Foix, de la seconde Race, quoi qu'établis en Guienne, tiroient leur Origine de cette Terre de *Grailli*, qu'ils possédoient dès l'an 1120. que vivoit *Gerard de Grailli*, qui est le premier de leurs Aieux qui soit bien connu\*.

On

\* Mem. de Trev. Juillet 1729. pag. 1172. Guichenon a dit la même chose dans sa Bibliothèque Sebustienne, mais c'est un Livre qui est devenu extrêmement rare.



On fait que *Catherine de Foix* porta la Navarre à la Maison d'*Abbret*, par son Mariage, d'où il est venu à la Maison de France en la Personne du Roi *Henri IV.* qui avoit pour Mère *Jeanne d'Albret.*

Quand les Intendans de France eurent ordre de la Cour d'envoier chacun au Duc de Bourgogne, un Mémoire de tout ce qui regardoit sa Province, un article de leurs instructions étoit de marquer exactement les Châteaux ou les Terres d'où étoient sorties des Maisons un peu considérables du Roïaume. Cependant l'Intendant du Pais de Gex garda un profond silence sur le Château de *Grailly*, & sur la Race illustre qui étoit venue de là, quoi que cette origine auroit été là dans la véritable niche, & beaucoup mieux qu'ici, où je reconois qu'elle est un peu déplacée.

Après cette petite digression je reviens encore à *Calvin* & à *Mr. de Falais.* J'ai déjà rapporté quelques fragmens de Lettres, qui n'ont pas été imprimées, & qui sont relatives à celles que l'on vient de publier en Hollande. En voici une qui y a aussi quelque rapport, & qui outre cela peut trouver place ici pour sa singularité. Les Lettres de *Calvin* roulent ordinairement sur le grand Ouvrage de la Réformation. On le voit surcharge des occupations les plus pén-

pénibles. Il est surprenant qu'il n'ait pas succombé de bonne heure sous ce pesant fardeau. On voudroit le voir se donner quelque fois un peu de repos, & prendre quelque relache. Voici de quoi satisfaire tant soit peu un souhait aussi raisonnable.

J'ai déterré une Lettre que Calvin écrivoit à Viret à Lausanne, qu'on peut dire qui est unique dans son espèce. Il s'agit d'une Partie de plaisir ou au moins de délassement qu'il propose à son Ami. Il lui marquoit donc au Mois d'Août 1550. qu'il l'exhortoit à le rendre ponctuellement à Genève le Samedi suivant, pour y prêcher le Lendemain matin, que lui iroit prêcher en même tems d'un autre côté, savoir à *Jussi*, qui est un grand Village de la dépendance de Genève; que Viret le viendroit joindre immédiatement après dîner; qu'ensuite ils se promeneroient par la Campagne le reste de la Semaine, qu'ils y iroient voir leurs Amis. *Mr. de Falais* est nommé le premier & c'est par lui que l'on devoit comencer. Après cela on devoit aller passer quelques jours chez deux Gentils-hômes François, qui sont nommez, savoir *Mrs de l'Isle & Pomiers*. Le Vendredi étoit marqué pour la promenade de *Tonnex*. C'est un Village à une lieüe de Genève où *Jean Bude* leur Ami avoit une possession.

Il étoit Fils du grand Guillaume Budé. Ce Fonds étoit encore dans la même Famille, il y a peu d'années. Il est bon de rapporter les propres termes de la Lettre ;

*... Etiam atque etiam rogo ut te Sabbathi nobis sistas. Die Dominico tu in Urbe habebis mane Concionem. Ego Jussiacum proficiscar. A prandio subsequeris. Illinc ambo ad Dominum Fallesium. Ab eo rursus in diversam partem transvolabimus ; ubi apud D. Insulanum & Pomerium\* rusticabimur, usque ad diem Jovis. Die Veneris si voles Tonnetum excurrere ; me quoque habetis comitem.*

J'ai crû que l'on verroit avec plaisir ces Ouvriers infatigables se délasser ainsi de leurs Travaux Apostoliques dans cette promenade. Il semble qu'en leur voiant un peu respirer l'air de la Campagne ; on se sent récréé & soulagé soi même.

## TRA-

\* Assez près du Fond que possédoit Jean Budé est une Maison de Campagne qu'on nomme la Pomère. Il est fort vraisemblable que c'est là que Calvin & Viret allèrent voir leur Ami Pomier, qui a donné son nom à ce lieu là.



# TRADUCTION

D'une Lettre de Mr. THOMAS GORDON  
sur le Meurtre de CÉSAR.

MONSIEUR,

J'Examinerai dans cette Lettre une grande Question; favoir si le Meurtre de CÉSAR fût une bonne Action ou un Crime? Le Docteur *Prideaux* la condamne fort, & bien des gens sont de son sentiment. Je vous transcrirai ce qu'il en dit. „ Il fut „ assassiné dans le Sénat, par une Conspiration de Sénateurs. Ce fut une basse & „ infame Action. Et ce qui en augmenta „ l'infamie, c'est que les Chefs de ces „ Meurtriers, étoient *Marcus, Cassius, Trébonius*, & quelques autres, qui étoient „ les Persones, à qui *César* avoit fait le „ plus de bien. Ils exécutèrent, cette Action dans l'idée que c'étoit faire un Action Heroïque de Vertu, que de délivrer leur Patrie d'un Home qu'ils regardoient come un Tiran. Il ne manque pas de gens aujourd'hui disposés à aprou-

„ approuver cette Action; mais la Justice  
 „ Divine s'est déclarée sur ce Meurtre, d'u-  
 „ ne manière bien différente, en faisant  
 „ éclater sa Vengeance d'une manière re-  
 „ marquable sur tous ceux qui y avoient eû  
 „ part, puisqu'ils périrent tous en peu de  
 „ tems de mort violente, & quelques uns  
 „ même par leurs propres mains.

Voilà les paroles de ce Docteur, & le Jugement qu'il porte de cette Action: Sentiment qui a été fort suivi; mais si c'est avec raison, c'est ce que je souhaite de voir avant que de finir cette Lettre; car il ne nous a point dit, pourquoi la Personne de *César* étoit sacrée. Un pouvoir & des succès acquis par la violence & de mauvais moïens, étoient les seuls titres de César: Or il est certain que tout pouvoir, qui n'est fondé que sur la force, est Tirannie: Les heureux succès ne sont pas chez un Homme de bon sens une preuve d'un bon Droit; & ceux qui ont fait de *César* une Personne sacrée, déclarent en même tems celle d'un Tiran & d'un Usurpateur sacrée; car il n'y a jamais eû d'Homme à qui ces noms conviennent mieux qu'à *César*. Tous les égards & la soumission que l'on doit avoir pour un légitime Souverain, qui protège les Peuples, qui se conduit & les conduit par les Loix, apartieusement-ils à un Usurpateur, qui

ne se conduit point par les Loix, qui aiant la force en main, est plus méchant que tous ceux qu'il gouverne, & qui sous le faux nom de Magistrat public, est un Opresser, un Voleur, un Boureau? D'où s'en suivroient ces belles conséquences; Que tout l'usage du Droit public & particulier & les Règles du juste & de l'injuste seroient que chaque Magistrat peut être un Tiran & tout Tiran un Magistrat légitime; Qu'il n'est pas permis de s'oposer aux plus grands de tous les maux, qui nous viennent de la part des Homes, & que tous les moïens que l'on peut emploïer pour sa propre conservation sont illegitimes? Mais si l'on doit, & s'il est expédient pour le bien de la Société de faire périr les petits Voleurs, qui ont autant de droit, & sont moins coupables que les grands, puis qu'ils ne font ce Métier, que parce que la nécessité les y force, doit on épargner les grands Voleurs, qui se portent aux derniers excès de brutalité, d'avarice, de cruauté & d'impudicité; qui se rendent Maitres de la Vie & des Biens des Particuliers, & détruisent les Nations, suivant leur bon plaisir? Sufit-il de doner un beau nom aux Crimes les plus grands, & dont les efets sont de la plus grande conséquence, pour en faire l'Apologie & celle de ses Auteurs? Par là

les Auteurs des Crimes seront protégés & pourront comettre des violences, & opprimer en toute sûreté, sous le nom de Souverains; les exécrables Auteurs de ces maux, seront non seulement en sûreté, mais regardés come des Persones sacrées, dès qu'ils pourront une fois se faire doner le nom de Souverain. S'il est illicite d'être un Destructeur & un Meurtrier, sera-t'il illicite d'en faire périr un? Et ne sera-t'il pas permis de prévenir & de punir un Scélerat, qui transgresse les Loix? Enfin, dira-t'on, que tout Home qui se trouvera en état d'opprimer le Monde, de le rendre Esclave, de détruire les Nations, & les plus honêtes gens qu'il y a, ou d'en faire des Esclaves, a pû par cela même faire impunément tout cela? Si César étoit un légitime Souverain, tout home qui a la force en main & autant de scéleratesse que lui peut devenir un légitime Souverain; & les Magistrats légitimes seront ou pourront être établis par la force & la scéleratesse. Mais si par un bouleversement des Loix & par l'Épée, l'on n'aquiert pas légitimement la Souveraineté, *Jules César* n'étoit point un légitime Souverain, & ne devoit point jouir des privilèges & de l'immunité des Souverains légitimes. Contre tout Home qui use injustement de la force, tout Home est en droit

droit d'user de la force. Auroit-on trouvé à Rome un Particulier coupable, ou quelques Particuliers de Rome coupables, qui sans comission de l'Etat, auroient tué *Alaric*, *Attila*, ou *Brennus*. *Jules César* étoit plus criminel qu'eux ; il joignoit le Parricide, l'Ingratitude, la Perfidie à l'Usurpation. Les *Gots* & les *Gaulois* avoient violé les Droits des Gens, en s'emparant du Territoire des Romains, sur lequel ils n'avoient aucun Droit ; mais *César* viola les Droits de la Nature & de sa Patrie, en rendant Esclaves ses Concitoiens qu'il devoit protéger & défendre.

Tout le monde conviendra que quand un Home fait la Guerre à sa Patrie, elle est en droit de la lui faire, & de le faire périr, puis qu'il cherche à la détruire. Et la Patrie auroit-elle perdu ce droit par les heureux succès qu'a eu celui qui lui a fait la Guerre, & qui a ajouté à ses Crimes l'Usurpation & la Scéleratesse ? Sa mort par là même n'est elle pas d'autant plus nécessaire ? Or come il est permis de se défendre & de tuer un Voleur avant qu'il nous aie volé, mais non après qu'il est pris ; un Scélerat devient-t il une Personne sacrée & inviolable, parce qu'il a le parfait mérite, d'avoir achevé sa mauvaise Action ? Si *César* étoit coupable, come efectivement il l'étoit  
par



par les Loix de Rome, n'étoit-il pas permis de s'en défaire par les mains de trente Persones; tout come par les Armes de trente mille, & dans le Sénat, tout come dans un Champ de Bataille?

Dans la Société, un Particulier n'en peut pas tuer un autre, quand même il méritoit la mort, puis que dans la Société, personne ne peut être son propre Juge, ni se vanger soi même, parce que l'on a établi des Loix justes, & des Juges pour les faire exécuter; mais si celui qui offense se met au dessus des Loix & des Juges, il met l'Offense en droit de chercher d'autres voies pour se faire faire raison, & celui qui se met dans un état de guerre avec moi, me met dans le droit d'être en guerre avec lui; & quand il n'y a point d'autres remèdes, il faut employer la violence contre la violence.

Le Droit qu'ont tous les Hommes dans l'état de Nature, de repousser & de se vanger des offenses qu'on leur fait, de la manière qui leur convient le mieux, a été transféré aux Magistrats, quand les Sociétés Civiles se sont formées, & les Magistratures établies; mais quand les Sociétés sont détruites, chacun reprend ses droits: Car les Sociétés peuvent être détruites, ou parce que ceux qui les gouvernent se sont

démis de leur Autorité, & que l'on ne les a pas remplacés ; Ou quand par une force supérieure & une injuste violence, les Magistrats ne peuvent plus protéger l'innocence ; & ce Droit a été confié à tous les Homes, avec leurs autres Droits naturels, parce qu'ils sont Membres & Sujets de la Société. C'est une proposition impie & absurde, que de dire, que tout un Peuple, puisse jamais être dans une telle situation qu'il n'aie pas le droit de se défendre & de travailler à sa conservation, lors qu'il n'y a point d'autre pouvoir qui puisse le protéger & le défendre : Il est encore plus absurde de croire que l'on ne peut pas s'opposer à un Tiran, à un Traître, à un Voleur public, qui par violence, trahison, rapine, nombre de meurtres & de ravages, prive un Particulier de la Protection des Loix.

Toutes ces horribles qualités étoient dans César ; le fait est indisputable ; ou il n'y a jamais eû de Traître, ni de Tiran dans le Monde, où César l'étoit. Il avoit rompu & outrageusement rompu tous les liens, qui engagent les Homes ; Honeur, Vertu, Religion, Loix, Confiance, Humanité, & tout ce qu'il y avoit de sacré & de respectable parmi eux. Il étoit Sujet & au service de la République Romaine ; ce qui

le faisoit honorer & considerer ; il étoit Sénateur & Grand Prêtre ; il avoit été Consul ; il étoit Général d'une des plus considerables Armées de la République , & Gouverneur d'une de ses plus importantes Provinces : Mais que fait *César* de tout ce pouvoir , de tout ce crédit , de ses Emplois & de ses forces ? Il les emploie d'une manière ingrate , traîtreuse , & barbare contre ses Maîtres , & se rend Maître de sa Patrie , avec ses Richesses & ses Armes.

*César* emploïa pour comettre un si grand & si énorme Crime tous les moïens qui pouvoient convenir à son but. Il ne se fit conscience de rien , il n'y eut sorte de bassesse qu'il n'emploïa , & dès sa Jeunesse il se livra à la plus infame prostitution : Il entra dans toutes les factions , pour brouiller & renverser l'Etat. Dabord il eût part aux desseins sanguinaires de *Marius* ; il fût ensuite de la terrible conspiration de *Catiline* , pour massacrer les Consuls & le Sénat , brûler *Rome* & s'emparer de tout le pouvoir de la République. Et quoi qu'il eût échoüé dans cette conjuration , il ne cessa de conspirer , il corrompit le Peuple , & se fit Chef d'un Parti de Désespérés , pour étraier ceux qu'il ne pouvoit corrompre ; il opprima les Provinces , en détruisit les Habitans ; dépouilla les Temples , fit

périr les Armées de la République, s'empara du Trésor Public, envahit le Monde & détruisit la Liberté. Ecoutez la terrible consternation, où se trouva le Sénat, & le Peuple Romain dans cette horrible occasion. LUCAIN nous l'a ainsi décrite.

Fuit hæc mensura timoris  
 Velle putant quocunque potest;  
 Omnia Cæsar erat, privata curia vocis  
 Testis adest, sedere patres, censere parati  
 Si Regnum, si Tempia sibi, jugulumque Senatus  
 Exiliumque perat.

*Lucan. Pharsal. Lib. III. V. 99.*

Ainsi Rome, la Gloire & la Maitresse du Monde, tomba sous le Joug d'un Tiran, qui augmenta ses Crimes, pour aquerir ce pouvoir : Et l'on ne peut pas douter qu'il n'en fut venu au Massacre & à l'Incendie, s'il avoit trouvé de la résistance ; mais la plupart des Sénateurs étoient alors avec *Pompée*. Rome étoit abandonnée, & ne pouvoit se défendre contre les Armes de l'Usurpateur.

Que devoient donc faire les Romains, dans une si triste situation & sous un si atroce Opresser, qui loin de leur être fidèle & de faire son devoir, puis qu'il étoit un de leurs Citoyens, agissoit avec eux en Etranger & en Conquerant barbare, & ferroit

ferroit leurs liens avec la même Epée, qu'il leur tenoit sur la gorge? Il n'y avoit plus alors ni Loix, ni Liberté, ni Appel; tout avoit disparû. Le Tiran étoit le seul Magistrat & la Volonté la seule Loi. Pour avoir fait périr une partie du Peuple Romain, avoit-il, par là, aquis le droit de gouverner l'autre? Et parce qu'il lui avoit pris une partie de ses biens, étoit il obligé de lui doner le reste? Les heureux succès d'un Criminel sanctifient ils son Crime; & la grandeur des Crimes en détruit elle la nature & en fait elle de bones actions? Si l'intention de détruire l'Etat est un Crime de Haute Trahison, qui mérite la mort, celui qui y a réüssi, devient il par là un Légitime Souverain, & en acquiert-il les Droits?

Que restoit-il donc à faire aux Romains? Un Jugement contre César ne pouvoit avoir lieu, *Omnia César erat*. La République n'avoit pas des forces à lui opposer: Il avoit détruit ou corrompû les Armées de la République, & si l'on en avoit voulu former une nouvelle, César étoit en état de la détruire avant qu'elle fût formée. Etoit-il permis, pour faire périr César, de faire périr avec lui vingt ou trente mille Hommes de son Parti, & peut-être autant de celui de la République, ses bons & valeureux

Romains que *César* n'avoit pas fait périr ? Etoit-il injuste & contre les Loix de tuer *César* sans aparat , sans dépense , & sans faire du mal à d'autres qu'à lui ? Doit-on regarder come un Crime qu'on aie tué par surprise un Traître , & un Parricide , qui avoit souillé sa Vie en violant les Loix Divines & Humaines ; & regarder come une Action héroïque de surprendre & de tailler en pièces une Armée ? Chez les sages & genereux Anciens , qui aimoient la Liberté , c'étoit une Maxime établie , qu'un Tiran est un Oiseau de proie , que l'on peut tuer à coups de Lance , dans sa Cour , ou dans son Camp , tout come dans une Chasse régulière ; qu'on ne doit aucune justice à celui qui foule aux pieds toutes les Loix ; & que tout Home est en droit de détruire celui qui les veut tous détruire ; que come *Hercule* , détruisoit les Monstres , il étoit glorieux d'employer toute sorte de moïens pour délivrer le Monde d'un Tiran.

Si nous lisons l'Histoire , nous y verrons que ce qui a donné cette réputation & ce haut degré de gloire aux Héros de l'Antiquité , & qui a transmis si glorieusement à la Postérité le nom de ces Homes dont le Siècle présent n'est pas digne ; c'est le courage avec lequel ils ont résisté , fait périr ou chassé les Tirans & les Usurpateurs , ces

Pestes ,

**Pestés, ces Poids de la Terre, & ces Bouchers du Genre Humain.**

En éfet, qu'y a t'il de plus grand, qu'y a t'il de plus méritoire, que de sauver quelques millions d'hommes, en faisant périr un cruel Meurtrier, un Home sans pitié & qui a désolé tout l'Univers? Peut-on faire quelque chose de mieux que de tuer un Coupable, pour sauver la Vie d'un Innocent? Le Meurtre de *César* étoit une Action si glorieuse, pour ceux qui l'exécutèrent, si avantageuse, & si utile pour ceux en faveur de qui on la fit, qu'elle n'auroit jamais été blâmée si dans tous les tems il n'y avoit eu de misérables Flateurs & de serviles Créatures du Pouvoir arbitraire; toujours prêtes à sanctifier & à soutenir les plus énormes méchancetés, pourvû qu'ils en profitent. Ce sont ces lâches & perfides Adulateurs, qui ont si souvent précipités d'honnêtes gens dans les plus grands malheurs.

*Timoléon*, un des plus sages & des plus vertueux Homes qu'il y ait eu sur la Terre, emploïa sa Vie, à détruire les Tirans, & n'ayant pû persuader à son Frère, d'abandonner le Pouvoir qu'il avoit usurpé, il le fit périr ou consentit à la mort, ne trouvant point d'autre moïen pour sauver sa Patrie. Et si ensuite, cette Action l'affigea

beaucoup, ce fut à la bonté, & à la tendresse de son Cœur, & aux imprécations & aux reproches d'une Mère trop indulgente, qu'on dût l'attribuer: non que son amour pour le Genre Humain eût diminué; il se surmonta & fit connoître qu'il ne s'étoit pas repenti d'avoir fait périr un Tiran, mais d'avoir fait périr son Frère, & il immortalisa le reste de sa Vie en continuant à détruire les Tirans, & en rétablissant la Liberté.

Mais si le Meurtre de *César* est un si grand Crime, pourquoi a-t'on généralement detesté *Catilina*? Est ce pour avoir seulement projeté ce que *César* exécuta: Mais, dira-t'on, *César* n'a point brûlé Rome: S'il ne l'exécuta pas, ce ne fut point par bonté de cœur, mais pour sa propre sûreté; & s'il n'employa pas le feu, ce fut parce que le fer lui avoit suffi. Je demande ici si *Olivier Cromwel* eut péri dans une Conspiration, la Postérité auroit-elle désapprouvé cette Action, par la raison, que l'on ne pouvoit le faire périr que de cette manière?

L'on trouve dans l'Histoire Romaine un fait qui donne un grand jour sur cette matière; c'est l'Histoire de *Spartacus*, Esclave Thrace & Gladiateur, qui fut sur le point de se rendre Maître de l'Empire Romain, &



& qui avoit, ce me semble, les mêmes talents, & dans un aussi haut degré que *César*, sans en avoir ni la naissance ni l'éducation; mais qui fut bien moins Criminel que lui; car j'espère que tout le monde m'accordera, qu'il y a moins de Crime à travailler à recouvrer sa Liberté, qu'à détruire traitreusement & cruellement la Liberté de sa Patrie.

L'on ne peut considérer qu'avec étonnement comment un pauvre Esclave hors de ses Chaines & délivré du foüet; suivi de soixante & dix Gladiateurs fugitifs, a pû former une Révolte dans le plus puissant Etat qu'il y aie eu dans le Monde; & comment par son courage & son habileté, il a pû assembler & former une Armée formidable, inspirer de la resolution & de la fidélité à la lie du Genre-Humain, & ranger en Soldats des Voleurs & des Vagabonds; comment il a pû faire envisager & même défaire les Légions Romaines, qui étoient la terreur du Monde, & qui l'avoient conquis; comment il a pû retenir dans l'union sans paie ni autorité, une populace sans expérience, & indisciplinée, & avec qui il ne laissa pas de vaincre deux Armées Romaines, dont l'une étoit une Armée Prétorienne. Lors même que *Crixus*, jaloux de la gloire & de ses succès,

Peut

l'eut abandonné & eut emmené une partie de ses forces, & qu'il eut été défait avec vingt mille Homes par le Prêteur *Arrius*, *Spartacus* ne laissa pas de continuer ses Conquêtes; il défit & tua ce même *Arrius*; il défit le Consul *Lentulus*, vainquit *L. Gellius*, l'autre Consul, & il y a bien de l'apparence, que s'il n'avoit point été afoibli par la défection de *Crixus*, il auroit pu vaincre *Crassus*, & le rendre Maître de Rome.

Je demanderai donc aux Défenseurs du Pouvoir sans bornes, aux Admirateurs de César: Si *Spartacus* eût défait *Crassus* auroit-il été légitime Souverain de Rome? N'auroit-t'on plus été en droit de lui résister? Le Sénat, le Peuple Romain, & la plus grande partie du Monde connu, lui auroient-ils dû obéissance & fidélité? Car, ou *Spartacus* n'auroit pas continué à vivre en Voleur & en Brigand; ou il auroit continué; & s'il avoit continué, chacun n'étoit-il pas en droit par les Loix de la Nature, par ce qu'on doit à sa propre conservation, de même que par les Loix municipales de tous les Pais du Monde, de s'en saisir où l'on auroit pu, & de le tuer s'il s'enfuiroit ou s'il résistoit.

Dites moi donc, vous Parfaits Esclaves, qui come des Bêtes, êtes soumis à un Pouvoir sans bornes, vous qui mettés de niveau

le

le Juste & l'Injuste, *César* avoit il de meilleurs Titres que *Spartacus*, pour s'emparer de la toute puissance? *Spartacus* étoit aussi brave que *César*, mais il ne fut pas si heureux, & ne causa pas d'aussi grands maux; la différence qu'il y avoit entr'eux, c'est que *Spartacus* étoit un grand Homme, & *César* un grand Traître & un parfait Tiran.

Que si Mr. *Robert Filmer* & ces autres habiles gens, qui ont découvert le véritable Héritier d'*Adam*, vivoient dans ce Siècle, après avoir découvert qui étoit *César*, ils n'auroient pas manqué de le complimenter, & lui auroient dit, qu'ils étoient certains, qu'il avoit un droit héréditaire sur Rome, par *Enée* ce Vagabond Prince de Troïe; ils l'auroient appelé *l'Oint du Seigneur*, titre qu'ils ont donné à d'autres; mais en même tems ils auroient donné les noms les plus affreux à son Assassinat; ils l'auroient traité de Rebellion & de Crime plus grand que la Magie. Mais je ne crois pas, quoi que *César* fit valoir sa Descendance de ce pieux Héros de Troïe, & qu'il crût avoir droit à la Dictature, en vertu de cet Illustre Parentage, que j'aie eu tort de le qualifier de Traître, d'Usurpateur, & de vrai Tiran.



# LETTRE

Aux ÉDITEURS.

MESSIEURS,

JE me suis engagée dans ma première Lettre à vous envoyer la suite des *Conseils* de feüe ma Mère, si le Public daignoit leur faire une bonne réception. Je n'ai pas compris d'abord que cette condition ne me meneroit à rien. Mes Amis m'ont fait la grâce d'en parler avantageusement, mais dois je les en croire? Ce sont mes Amis. Les personnes qui ne soutiennent pas avec moi cette relation, qu'en ont-ils dit? Rien. Heureuse si quelque Ignorant qui ne fait guères plus que son Abécé n'a pas dit avec obstination, que c'est un *Recueil fait de quelques Livres* qu'il n'a jamais lus: Ou bien si quelqu'autre d'un ton de Petit Maître ne s'est écrié: Tu dieu, Mademoiselle Lucine de quoi vous avisés vous de nous donner des *Conseils* du Siècle passé? Les Mœurs de ces tems-là ne ressembent pas plus aux Mœurs d'aujourd'hui que vôtre manière de vous coifer d'alors ne ressemble a celle d'aujourd'hui. Du nouveau, du nouveau, M<sup>lle</sup> Lucine

sine, ou par ma foi taillés vous. Quelques doctes, *Messieurs les Ignorants & Petitmaîtres*, que soient vos décisions, & quoique je fisse bien de prendre le parti du silence & de craindre votre Critique judicieuse, tout cela, cependant, ne m'empêchera pas de donner la suite des *Conseils*, sans à profiter une autre fois de vos Avis. Je suis, &c.

LUCINE.



## S U I T E

*Des Conseils d'une Mère à sa Fille comencés dans le Journal de Septembre 1743, P. 299.*

J'Ai insisté beaucoup, Ma chère *Lucine*, sur le Conseil que je vous ai donné de ne pas vous presser à faire votre entrée dans le Monde. Je l'ai appuyé de tous les motifs qui se sont parûs les plus propres à vous convaincre de son importance. Vous aurés pu remarquer sans peine qu'il n'y en a aucun qui ne tende à votre avantage. Il ne vous sera donc pas difficile, si vous ne consultez même que votre bonheur, de vous conformer à cet avis. Ce ne sera qu'un faux

faux Goût, que de fausses Maximes, que de faux Conseillers qui pourront vous porter au contraire; & vous laisseriés vous, ma chère *Lucine*, persuader par des instances dont les suites ne pouroient que vous nuire ?

Il n'y a, Ma chère Fille, aucune partie de votre Education qui ne soit intéressante. Rien de tout ce qui peut nous conduire à la vraie & solide félicité n'est petit, & rien de tout cela ne sauroit être négligé sans une criminelle imprudence. Votre premier âge doit être la base de tout le reste de votre Vie. Vous y avés besoin, mais un grand besoin de Conseils. Les moindres choses à cet âge ne sont pas indifférentes, parce qu'elles concourent à former insensiblement votre Humeur & votre Caractère. Je dois donc vous diriger jusques dans les bagatelles.

Vous venés au Monde, Ma chère Fille, sans avoir d'idée de quoi que ce soit. Votre Ame semblable à un papier blanc est capable à un certain point de recevoir les Caractères qu'on veut y imprimer. Cette disposition à recevoir les impressions d'autrui vous seroit fatale, si malheureusement vous tombiés pour votre Education en de mauvaises mains, & si sans choix vous suivés de tous venans les Avis. Vous ne devés

devés donc suivre que ceux qui vous viennent des personnes qui vous aiment, & qui ont un intérêt propre à ne pas vous tromper.

Les soins, les attentions de vôtre chér Père, de vos Parens, & de moi, pour vous, Ma chère *Lucine*, ne vous échapent pas. Ils ne vous permettent point même de douter que nous ne vous aimions, & que nous ne vous aimions beaucoup. Vous devés donc suivre nos Conseils, & si quelquefois ils ne s'accordent pas avec vos inclinations, vous devés en conclure que vos inclinations ne s'accordent pas avec la Raison, & que nécessairement il faut les changer. Pourés vous, Ma chère Fille, vous imaginer que des Persones qui vous chérissent se fissent plaisir de contrecarer vos inclinations pour vous mortifier ? Ils ne le font que pour vôtre propre bien ; & devés vous héziter ?

Dans l'extrême Jeunesse, on est porté à croire facilement ce qu'on nous dit ; la simplicité de cet âge fait qu'on est volontiers confiant : Mais il faut y prendre garde, on ne doit sa confiance qu'à des Persones dont nous sommes sûrs de leurs bones intentions pour nous. Il entre souvent beaucoup d'artifice & de méchanceté dans les Conseils que nous donnent ceux qui ne prennent pas d'intérêt à nôtre Education. Ce n'est pas

pas à dire que vous ne deviez point les louer; vous devés au contraire remercier ceux qui vous les donent; mais vous ne devés pas en faire usage, que vous ne vous soïés; *Lucine*, assurée auparavant de ceux qui sont chargés de vôtre Education, s'ils sont bons, & si vous pouvés les suivre sans danger.

Vous devés encore, Ma chère Fille, user de la même précaution par raport aux impressions que vous pouvés recevoir de tout ce qui vous environne. Dans cet âge où tout est encore nouveau pour vous, où vôtre Raison ne peut point encore se déterminer par principes, où par là même vous n'avez pas de conoissance de ce qui vous est bon & mauvais; vous devés avant que de laisser fortifier ses impressions au dedans de vous, consulter les personnes qui président a vôtre Education, & vous décider ensuite sur leurs Conseils.

Cette totale incapacité où vous êtes, Ma chère *Lucine*, de vous diriger par vous même, doit nécessairement vous porter à l'obéissance envers ceux qui sont chargés de vôtre conduite. Mais cette obéissance que j'exige de vous, doit être *volontaire*, elle doit être une suite de l'Amitié que vous avez pour moi, & non de la Crainte & de l'Autorité. Elle doit être *facile*; c'est mal obeir que de le faire de mauvaise grace  
&



& en murmurant entre les dents. Elle doit encore être *prompte*, elle perd de son prix en hésitant. Ce n'est pas cependant que je vous défende les représentations sur les ordres que je vous donne ; bien loin de là, je les verrai avec plaisir, pourvu que vous les fassiez avec douceur, & qu'après vous avoir montré ce qu'elles ont de faux, vous vous déterminiez gaiement à faire ce que je vous comande.

S'il vous arrive quelquefois, Ma chère *Lucine*, de donner lieu à de mauvaises idées de s'insinuer chez vous, s'il vous arrive d'agir sans m'avoir précédemment consultée, & que cette Action là soit irrégulière, vous devés être charmée que je vous corrige. Vous me remerciés, ma chère Fille, lors que je vous fais un petit présent, vous me devés bien plus de reconnoissance lors que je vous corrige ; je vous fais là un présent tout autrement considérable. Je ne veux point que vous vous affligés de ma correction, je n'ai point songé à vous punir ; tout ce que je demande, c'est que vous ne retombiés pas dans la même faute.

Vous voiés, ma chère Fille, avec combien d'affection je vous comande, & je vous conseille, & avec quelle bonté je vous reprends. J'en use avec vous come pourroit le faire votre plus chère Amie. Tout cela

vous autorise donc à ne pas trembler d'éffroi en ma présence; vous pouvez sans danger y paroître toute naturelle, & vous le devez même. Je m'intéresse à vos plaisirs & à vos besoins, je fournis agréablement aux uns & aux autres; parlés moi donc à cœur ouvert & ne vous composés jamais devant moi. Je ne veux de vous que de la docilité & du respect, & je n'exige point de contrainte. Ne craignés pas que je vous prive de rien de tout ce qui pourroit vous convenir, & ne vous atendés jamais à des censures. Quel intérêt auriez vous donc à dissimuler avec vôtre Mère? N'imités point *Eulalie*, qui n'ose lever les yeux devant la fiénne, & qui y est dans une gêne perpétuelle. C'est une toute autre personne parmi les Amies, on ne la reconoit plus. L'Esprit & la vivacité qu'elle cachoit adroitement devant sa Mère, sous un extérieur composé, prennent leur essor & come s'ils avoient renversé la barrière qui s'oposoit à leur cours, ils se débordent avec excès. *Eulalie* ne se corrigera jamais de ses défauts, parce qu'elle prend trop de soin de les cacher à ceux qui voudroient se doner la peine de l'en reprendre.

Non seulement, ma chère *Lucine*, un air composé devant les personnes qui veillent à nôtre Education s'opose à nos véritables

intérêts, mais ce qui s'y oppose encore, c'est le manque de véracité. N'usés donc jamais, ma chère Fille, de détour ni de mensonge quand je vous demande raison de votre conduite. Dites moi toujours la vérité. Ce n'est que pour votre propre & unique avantage que je veux la savoir. N'aïés pas peur que je vous trahisse, ne craignés pas même que je vous gronde, si vous avés fait quelque faute. Je me contenterai de vous la faire remarquer, & de vous indiquer les moïens de la réparer & de la prévenir une autrefois. D'ailleurs le mensonge est un vice qui vous deshonoreroit.

Les plus excelentes dispositions, ma chère Fille, ne signifieroient de rien si l'on manquoit d'attention sur soi même. La légèreté est le défaut de votre âge, mais c'est un défaut. L'Esprit est par là dans une dissipation perpétuelle, & il ne s'arrête sur rien. Il faut donc se corriger de ce défaut, & être de bonne heure appliqué & attentif à ce qu'on fait. L'attention deviendra dans la suite une affaire d'habitude, & elle ne coûtera plus rien. Je ne prétens pas au reste, que tout ce que vous faites soit mesuré sur une proportion exacte d'attention, mais je veux au moins qu'il y en ait assez pour qu'on ne puisse pas vous acuser d'étourderie.

Voilà les dispositions qu'il vous faut avoir pour vous instruire, & voici des qualités qu'il vous faut aquerir pour être heureuse en ce Monde, & pour vous y faire estimer.

Il vous est facile, Ma chère *Lucine*, d'observer que vous ne sauriés vous passer dans bien des rencontres du secours d'autrui, & que mille agrémens & mille commodités de la vie ne sauroient s'acheter à prix d'argent. Il est un moien cependant de se les procurer; c'est d'avoir de la complaisance. Sur cette Vertu est fondé ce qu'il y a de plus sensible dans le comerce de la Vie. Què de douceurs, que de satisfactions n'éprouve-t'on pas dans une complaisance réciproque, & combien au contraire n'a-t'on pas de désagrémens avec gens dont le Caractère est roide & inflexible? Il faut donc vous acoutumer de bone heure à une Vertu si essentielle à vôtre bonheur.

La complaisance, je dois vous le dire, Ma chère *Lucine*, cesseroit d'être une Vertu, elle deviendroit même criminelle, si vous l'aviés indifféremment pour tout ce qu'on pourroit souhaiter de vous. Elle n'est bone qu'autant qu'elle ne roule que sur des actions vertueuses où tout au moins indifférentes. Elle dégénère en lâcheté lors qu'on

ne

ne fait pas se refuser aux sollicitations qu'on nous fait pour des choses que le devoir nous défend. Dans votre bas âge, & même dans tous les âges, si l'on vouloit mettre votre complaisance à l'épreuve sur des articles qui ne passeroient pas pour décidés dans votre esprit, & de la bonté ou de l'indifférence desquels vous ne seriez pas convaincûe, suspendés la, votre complaisance, & attendés de l'avoir que vous soies sûre qu'elle ne fera point criminelle.

Vous n'avez pas à craindre qu'elle soit mauvaise, quand elle se manifeste par des marques d'affection, de bonté & d'empressement à rendre service. Marques qu'on doit donner sur tout à ceux avec qui l'on est appellé de vivre étroitement. Vous devés donc les donner à vos Frères & à vos Sœurs; mais vous devés le faire avec un air ouvert & de franchise, qui touche souvent plus que la complaisance même. Je conois *Clarice* à qui l'Humeur acariatre tient lieu de Raison. Elle n'a point pour eux de bones manières, elle ne sauroit leur parler avec affabilité, & si elle parle à quelqu'un d'eux, c'est à l'oreille. Toujours cachée & toujours sombre, l'on diroit qu'elle ne fait jamais que de mauvaises Actions, & qu'elle est dans une perpétuelle défiance de ceux qui la voient. Si *Clarice* ne change son

humeur elle fera l'Ouvrière de ses infortunes.

Come les meilleures choses perdent de leur prix, lors qu'elles sont faites de mauvaise grace, vous devés joindre nécessairement, Ma chère *Lucine*, à la complaisance, la douceur, Vertu qui caractérise si avantageusement nôtre Sexe, & sans laquelle la complaisance n'obligeroit qu'à demi. Cette douceur cependant doit avoir quelque chose de vif & d'animé, & rien qui sente la fadeur. *Belise* vous excède par ces manières doucereuses qu'elle a pour tout le Monde, & qu'elle conserve même jusques dans sa colère. Son oposé est la robuste *Alzire*, qui la voix rauque, les manières brusques, le rire grossier, vous fait très cordialement des amitiés du même air qu'on a coûtume de rudoier.

Je le fai bien, Ma chère *Lucine*, on n'est pas le Maître de ces dispositions naturelles, on ne l'est même pas toujourns de les changer tout à fait. En l'un & l'autre cas il n'y auroit pas moins de petitesse à blâmer ceux qui les ont, qu'il y en a à badiner quelqu'un sur sa figure. Mais ce sur quoi une Critique modérée est autorisée à exercer son empire, c'est sur une ridicule affectation. Il vaut beaucoup mieux conserver ses défauts tout naturels, que de tâcher à

à les amoindrir, lors qu'on ne peut pas le faire avec succès. *Dorimène* peu contente du présent que la Nature lui a fait d'une voix trop forte de la moitié, cherche à se faire une voix grêle, & par là se rend insupportable. Si l'on ne peut pas sans affectation corriger les défauts naturels, il faut s'en dédomager par quelque mérite aquis.

Celui qui est un des plus beaux ornemens du Sexe, Ma chère Fille, c'est la modestie. Elle consiste à répandre sur son air, ses manières & tout son extérieur, comme une sorte de voile qui couvre l'éclat du mérite qu'on possède, mais qui ne lui empêche pas néanmoins de percer au travers. Si vous faisiez conoître vos qualités à plein, elles vous procureroient inmanquablement la jalousie des autres, & leur malice ne resteroit pas tranquille qu'elle ne vous eût trouvé quelques défauts. Mais si votre mérite n'est pas éblouissant, que vous vous apliquiés à l'avoir plutôt qu'à le faire paroître; charmés de votre modération, ils vous doneront des Eloges, & vous les mériterés d'autant plus que vous les rechercherés peu.

Une autre branche de la modestie, c'est la retenüe dans vos discours. Elle vous est extrêmement nécessaire, Ma chère *Lucine*, si vous ne voulés pas vous exposer à

la risée & au mépris des autres Hommes. Il vous feroit mal dans le jeune âge de parler beaucoup; n'ayant encore que peu d'idées des choses, vous ne pourriez de moins que de dire mille absurdités. La jeunesse doit s'instruire, elle doit faire plus d'usage de ses Oreilles que de sa Langue; il viendra un tems où c'est qu'ayant mis à profit les instructions qu'on vous aura données, vous pourrez à vôtre tour les transmettre à d'autres. Combien de fois n'ai je pas rougi des discours que tenoit *Livie*! Elle avoit conservé dans sa Mémoire plusieurs termes qui avoient flaté ses Oreilles, sans avoir fait d'impression sur son Esprit; elle les employoit par ci par là pour penser dire les plus jolies choses du monde & ce n'étoient que des sottises. Ecoutez beaucoup, parlez peu, & ne dites rien que vous ne le compreniez parfaitement.

Si l'on ne doit pas faire rougir les autres, on doit bien encore se donner de garde de ne pas contracter la mauvaise habitude de ne rougir de rien. La pudeur qui est quelquefois une sorte de faiblesse, qui affiche sur nôtre Visage les sentimens que nous voudrions tenir renfermés au fond du cœur, est d'ailleurs une Vertu réelle, qui marque, par le simple rouge, le mépris & l'indignation dont on est pénétré contre  
ceux



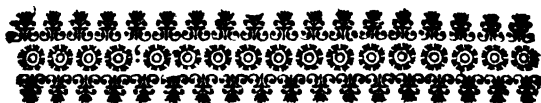
ceux qui disent ou font de sales impertinences. C'est une Vertu qu'on demande principalement des Filles, & il n'y a que les éfrontées du premier ordre qui n'en affectent pas les aparences. Fuiés éternellement *Climène* ; elle n'est devenue rouge que deux fois en sa Vie. La première d'une indécence qu'elle avoit vü faire, & la seconde elle rougit de ce qu'elle étoit devenue rouge à cette première fois.

Ce qui a souvent choqué ma modestie, & qui ne choque pas assés, ce semble, celle du général, ce sont de certaines libertés que les Cavaliers prennent trop cavalièrement avec les Dames, pour quoi elles ne témoignent pas tout le mépris que je voudrois bien. Un baiser dérobé quand l'ocasion vous le permet ; un baiser doné dans de petits Jeux, & que la minauderie vous fait refuser foiblement, ou bien qu'on ne refuse point ; ce n'est pas là ce que je désavoüe. Mais un baiser qu'on ravit à force ouverte, cette impétuosité des mains brusque ou inconsidérée & mille autres choses semblables ; Voilà ce que la Mode, toute tyrannique qu'elle soit, ne sauroit me faire approuver jamais. Ne souffrés point un jour, Ma  
chère

chère *Lucine*, ces impertinences, & que l'exemple de quelques personnes de mauvais goût, ne vous empêche pas d'être délicat sur ce point. Mettés les Cavaliers, quels qu'ils soient, dans la nécessité de ne point vous voir, ou bien de ne vous voir que pour vous estimer.

Une autrefois peut-être, Ma chère *Fille*, je vous expliquerai plus au long ma manière de penser sur ce chapitre, & je vous donnerai mes Conseils à ce sujet.





# ODE SACRÉE,

*Tirée du Pseaume XXII.*

*Dominus regit me, & nihil mihi deerit.*

Sur la Confiance de l'Ame du Juste en Dieu.

**G**rand Dieu, mon Pasteur & mon Guide,  
Rien ne me manque sous ta Loi,  
J'ai vû, j'ai vû fuir devant toi,  
La faim & la soif homicide.  
Retiré, par tes tendres soins,  
Des Sables d'un Rivage aride,  
Je trouve un Champ fécond, qui comble mes besoins.

Une Onde pure & bienfaisante,  
Arrose ce Champ fortuné;  
Déjà dans mon Cœur étonné,  
L'espérance revit, la force augmente;  
Libre d'une sourde langueur,  
Déjà ma vertu renaissante  
A puisé dans ses eaux la première vigueur.

Loin des sentiers obscurs du Vice,  
Ton oeil a dirigé mes pas:  
Je marche appuyé de ton Bras  
Dans les Routes de la Justice.  
Que dans la Nuit pleine d'horreur,  
L'afreuse Mort m'ensevelisse;  
En marchant avec toi, j'y marcherai sans peur.

Dans

Dans le séjour de l'abondance,  
 Je goûte avec sécurité,  
 Des Biens offerts par ta Bonté,  
 Aprêtés par ta Providence.  
 Je suis en bute à l'impositeur  
 Mais des traits amers qu'il me lance,  
 Ta Manne secourable a préservé mon Cœur.

Sur ma Tête coulent sans cesse,  
 Des Parfums doux & ravissans :  
 Un Feu vainqueur de tous mes Sens,  
 M'embrase d'une sainte yvresse.  
 Grand Dieu, c'est ta divine Main  
 Qui de l'immortelle Allégresse,  
 Epanche dans mon Cœur le Breuvage divin.

Ainsi donc mon Ame épurée,  
 Te consacrant tous ses desirs,  
 Du Siècle & de ses faux plaisirs  
 Franchira la courte durée ;  
 Et d'un vol plein d'aspiré,  
 Pénétrant la Voute sacrée,  
 Elle ira se rejoindre à son Immensité.





A M<sup>lle</sup> DE D....

*En lui envoiant un Moineau élevé, &  
blessé à l'Aile.*

**C**Harmante Iris, un tendre Passereau,  
Las d'un Etat sauvage & solitaire,  
Voudroit chés vous se faire un sort plus beau;  
S'il étoit sûr de ne pas vous déplaire,  
Il y feroit son nid & son tombeau.  
A cet Oiseau cependant je rapelle,  
Qu'il est peu propre à vous bien cajoler,  
Qu'il est blessé, qu'il ne bat que d'une Aile;  
J'aurai, dit-il, de quoi m'en consoler,  
Si par vos soins je me trouve près d'elle,  
Je n'aurai plus de goût à m'en voler.

L.



VERS de Mr. DE VOLTAIRE

*Pour être mis au bas de l'Estampe du célèbre  
Comédien BARON.*

**D**U vrai, du Pathétique il a fixé le ton,  
De son Art enchanteur l'illusion divine,  
Prêtoit un nouveau lustre aux beautés de RACINE,  
Un voile aux défauts de PRADON.

EPI-



## EPIGRAMME:

**Q**uand Lindor explique un Mystère,  
 Et qu'ennemi de la Raïson,  
 Sans vouloir que l'on dise non,  
 Il prétend qu'on la fasse taire;  
 Je laisse un Critique sévère,  
 Qui croit le bon Sens nécessaire,  
 Fronder & le geste & le ton,  
 Et rire tout bas d'un Sermon,  
 Où l'on donne dans la chimère:  
 Pour moi j'y trouve de quoi plaire;  
 J'y dors en mon coin sans façon:  
 Et le sommeil est salutaire.



## : EPITAPHE de Mr. l'Evêque de Senez.

**D**U Concile d'Ambrun innocente Victime,  
 L'Evêque de Senez repose dans ce Lieu.  
 Passant, Veux tu savoir la grandeur de son Crime?  
 Il osa soutenir qu'il falloit aimer Dieu!



**VERS** sur le célèbre Poëte ROUSSEAU  
*décédé à Bruxelles, au Mois de Mars 1741.*

**L'** Artilla des mauvais Riments ,  
 Rousseau l'incomparable a fini sa carrière :  
 Calliope , Euterpe & leurs Sœurs ,  
 Déplorent sur sa triste Bière ,  
 L'objet de leurs tendres faveurs.  
 Or écrivez , Marivaux & Voltaire ,  
 Éveillez les Lecteurs , endormés le Vulgaire ;  
 Prenez à l'aise vôtre effort ;  
 Rimez sans crainte & sans scrupule :  
 Le Préfet du Parnasse est mort ,  
 Vous ne craignés plus la férale.

---

**E N I G M E.**

**J** suis au Ciel , en l'Air , sur la Terre & sur l'Onde :  
 Je ne suis pourtant rien , & je suis tout le Monde.



## T A B L E.

<b>R</b> Reflexions sur le Luxe.	409
Reflexions sur la Guerre.	429
Lettres de Calvin à Jaques de Bourgogne, Seigneur de Palais & de Bredam.	447
Traduction d'une Lettre de Mr. Thomas Gordon sur le Meurtre de César.	466
Lettre de Lucine aux Editeurs.	482
Suite des Conseils d'une Mère à sa Fille.	483
Ode sacrée, tirée du Psaume XXII.	497
Vers à M <sup>lle</sup> . de D. . . . en lui envoiant un Moineau.	499
Vers de Mr. de Voltaire, pour être mis au bas de l'Estampe de Baron.	ibid.
Epigramme.	500
Epitaphe de l'Evêque de Senes.	ibid.
Vers sur le célèbre Poète Rousseau.	501
Enigme.	ibid.